



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



INTRODUCTION

Ce rapport 2024 prend en compte l'ensemble de l'activité des établissements de l'ALAGH. Il s'agit :

1. De la Maison d'Accueil Spécialisée Irène Pierre de Nancy,
2. De la Maison d'Accueil Spécialisée l'Orée du Bois de Mont-Saint-Martin,
3. Du dispositif PasseR'aile de Nancy,
4. Du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour de Nancy,
5. Du Service de Soins Infirmiers À Domicile de Villers-lès-Nancy (SSIAD),
6. Du Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD).
7. De l'ULS (Unité de Logements et Services)
8. Du RAPH 54.

Il a été construit sur la base des rapports des différents services. Il décrit autant que possible ce qu'il s'est passé en 2024.

Ce rapport doit permettre de décrire le travail des professionnels de l'ALAGH dans la diversité de leurs interventions, selon des modalités qui favorisent le suivi de leur évolution d'une année à l'autre.

L'ACTIVITÉ GENERALE 2024

1. MAS Irène Pierre NANCY

Analyse des éléments essentiels

L'activité

Activité	Réalisée 2022	Réalisée 2023	Réalisée 2024
Accueil durable	18 589	18 382	19 280
Accueil temporaire	1 378	1 481	1 609
Total	19 967	19 863	20 889

Hébergement durable	2022	2023	2024
Nombre de jours de présence	18589	18 382	19 280
Nombre total de jours d'absence	1 096	1 234	1 458
Nombre de sorties définitives	2	7	3
Nombre d'entrées	2	5	2

Hébergement temporaire	2022	2023	2024
Nombre de jours de présence	1378	1481	1609
Nombre de personnes concernées	30	32	30
Nombre de séjours réalisés	96	144	148
Durée moyenne des séjours	14.35	10.28	10.87
Nombre de sorties définitives	6	6	7
Nombre d'entrées	2	9	8

Les usagers

En 2024, le plus jeune résident est âgé de 28 ans et l'aîné a fêté ses 77 ans.

Répartition des usagers selon la classe d'âge	Décembre 2024
	52 résidents
20-29 ans	5%
30-39 ans	5%
40-49 ans	14%
50-59 ans	48%
60-75 ans	28%
+ de 75 ans	0%

Fin 2024, les 50 - 59 ans représentent 48 % des résidents de la MAS.

Au total, l'établissement compte 24% de personnes âgées de moins de 50 ans et 76% de personnes âgées de plus de 50 ans.

Le Service Médical

A. Effectifs

L'effectif médical est composé de 3 médecins pour un 1 équivalent temps plein réparti de la façon suivante :

- 1 médecin spécialiste en médecine générale pour 0,5 ETP (Dr BOUGNOUX)
- 1 médecin spécialiste en médecine générale pour 0,4 ETP (Dr THIERRY)
- 1 médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation pour 0,1 ETP (Dr SAINT EVE)

Les deux médecins spécialistes en médecine générale assurent un service d'astreinte téléphonique 7 jours sur 7, de 8h à 21h pour des avis sur les problématiques urgentes.

Le secrétariat est assuré par une secrétaire médicale à 0,6 ETP.

B. Activité médicale

Le suivi de santé des résidents en séjour permanent et temporaire de la MAS Irène Pierre est assuré par les deux médecins qui travaillent en collaboration étroite. Chacun d'entre eux est médecin traitant de la moitié des résidents en séjour permanent.

→ **Activités de soins :**

a. Consultations en interne

- Consultations internes à la demande : suivi de la pathologie principale et pathologie(s) associée(s), consultations pour pathologies intercurrentes.
- Consultations régulières pour le suivi de santé des résidents MAS et le renouvellement de leur traitement (prescription informatisée + PDA).
- Consultations des résidents en séjour temporaire : évaluation de santé à l'arrivée, prescription du traitement, organisation des soins, lien effectué avec les médecins traitants et les familles.

b. Consultations assurées au sein de la MAS Irène Pierre par des praticiens extérieurs à l'établissement

- Consultations en urgence assurées par SOS médecins. Une traçabilité de l'intervention est assurée par le biais du logiciel de soin et permet la continuité du suivi.
- Consultation dentaire : consultation d'un praticien du CHRU, le Pr STRAZIELLE pour les personnes dont le déplacement est difficile à organiser.
- Intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs du CHRU de Nancy (EMSP) : avis ponctuels sur des situations complexes, accompagnement des équipes.
- Pédicure : interventions régulières pour les personnes diabétiques et à la demande pour les autres.
- Orthophoniste : bilan et prise en charge en libéral, sur place, pour troubles de la déglutition et de la communication.
- Suivi régulier des résidents traités par VNI ou trachéotomisés par ASTEN.
- Suivi des patients bénéficiant d'une GEP par ELIVIE : suivi régulier (9 résidents bénéficiant d'une alimentation entérale - GEP).

c. Consultations externes auprès des praticiens de ville ou du CHRU

Les consultations les plus fréquentes se font au CHRU et également dans les établissements privés (Pôle de Gentilly, Clinique Ambroise Paré, Clinique Louis Pasteur...) : *service de pathologie dentaire du CHRU, cabinets dentaires privés, imagerie médicale (CHRU et privé), neurologie (CHRU), gynécologie (maternité régionale), ophtalmologie (CHRU et privé), pneumologie (CHRU), endoscopie digestive (CHRU), psychiatrie (CMP de Vandoeuvre, privé), cardiologie (CHRU, privé), urologie (CHRU, privé), néphrologie (CHRU, privé), maladies neuro- musculaires (CHRU)...*

Le suivi en médecine physique et réadaptation s'effectue principalement à l'IRR de Lay-Saint-Christophe, et pour quelques résidents en libéral. Les résidents bénéficient également du suivi du médecin spécialiste en MPR de l'établissement au besoin, notamment pour les prescriptions de grand appareillage.

Depuis 2020, un partenariat s'est développé avec l'Unité Régionale d'Accueil et Soins pour Sourds et Malentendants de Lorraine (URASSM) notamment pour la prise en soin des résidents de la structure présentant une surdité.

Plusieurs résidents bénéficient d'un suivi au CMP (Centre Médico-Psychologique) Jacquard, à Vandœuvre-lès-Nancy, auprès des IDE spécialisées et des médecins psychiatres.

Des consultations externes auprès de quelques spécialistes libéraux en ville, sont organisées à la demande de certains résidents : dentistes, psychiatres, cardiologues.

Deux résidents temporaires bénéficient d'une prise en charge en dialyse rénale, 3 fois par semaine, sur le Médipôle de Gentilly.

Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical d'accompagnement systématique et d'une fiche de liaison IDE pour les hospitalisations programmées, d'un dossier médical d'urgence (DLU) en cas d'hospitalisation aux urgences.

d. Utilisation du service OMNIDOC

Le CHRU propose à présent une possibilité de prise d'avis de manière sécurisée auprès des médecins spécialistes du CHRU. Les médecins utilisent régulièrement cet outil.

e. Interventions de l'HAD (Hospitalisation à Domicile)

L'HAD intervient au besoin auprès des résidents, sur prescription médicale (pansements complexes, prescription de traitements par voie veineuse à prescription hospitalière, accompagnement de fin de vie...).

f. Interventions de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs

L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) intervient sur prescription médicale auprès des résidents et en soutien aux équipes.

→ **Activités médicales annexes :**

- Rédaction des courriers, des consultations de suivi et des consultations urgentes,
- Suivi des biologies,
- Lecture et gestion des courriers médicaux,
- Rédaction de la synthèse médicale du Projet d'Accompagnement Personnalisé pour chaque résident,
- Mise à jour régulière des dossiers médicaux,
- Lien avec les familles et les tuteurs,
- Participation aux réunions pluridisciplinaires.

→ **Participation des médecins aux réunions de préadmission et d'admission :**

Les médecins étudient les dossiers de demandes d'admission, rencontrent les usagers et participent aux commissions de préadmission et d'admission.

→ **Gestion des infections saisonnières :**

Une vigilance a été maintenue concernant les épidémies des infections respiratoires à COVID19 et grippe.

Les équipes se sont mobilisées dès les premiers cas recensés pour en limiter leur propagation. La vaccination pour ces deux pathologies est assurée au sein de l'établissement.

→ **Développement des liens avec les partenaires extérieurs :**

L'équipe médicale continue à développer les liens avec des partenaires extérieurs, notamment avec l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs, l'équipe de l'HAD et les services du CHRU qui apportent leur expertise et leur savoir-faire, et permettent de surseoir à certaines hospitalisations et d'accompagner les équipes lors de situations de soins complexes.

→ **Formation des étudiants :**

L'établissement accueille des étudiants en deuxième année en médecine, odontologie et pharmacie pour le stage de sensibilisation au handicap sur trois jours, dont l'accueil et la formation sont supervisés par le Dr THIERRY.

Dr THIERRY est également maître de stage et a obtenu pour le site de Gentilly un agrément permettant l'accueil en stage des étudiants en 3^e cycle des études de médecine. Elle accompagne à ce titre des internes en médecine générale un jour par semaine sur des périodes de 6 mois, dans le cadre d'un stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé (SASPAS).

→ **Formation :**

Les médecins participent régulièrement à des formations médicales dans le cadre de leur formation médicale continue.

Le Service Réadaptation

→ **Kinésithérapie / Sport**

Kinésithérapie :

Effectifs : 2.3 ETP répartis en :

- 1 ETP Masseur-Kinésithérapeute
- 0.8 ETP Masseur-Kinésithérapeute
- 0.5 ETP supplémentaire Masseur-Kinésithérapeute depuis janvier 2024

Sport : en soutien du service rééducation (mises en mouvement + activités sportives adaptées) :

- 1 ETP Enseignant en Activités Physiques Adaptées (EAPA) (en arrêt longue maladie durant 6 mois de juin à décembre)
- 0,7 ETP Éducateur sportif

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs interviennent sur l'ensemble du Site de Gentilly (MAS, FAMJ, Passer'aile).

Les objectifs principaux sont : le maintien/entretien/développement des capacités physiques et musculaires, la lutte contre les déformations, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être, la santé et favoriser les capacités cognitives et sociales.

La prise en charge est définie après avoir fait un bilan complet des capacités, besoins et envies du résident.

Le service a assuré cette **année 2024** :

- 5374 prises en charge individuelles auprès des résidents MAS, permanents et temporaires (3148 séances de kiné, 2146 séances de sport).

Il a été décidé que les usagers du FAMJ ne serait pris en charge au niveau kinésithérapie pure seulement en cas d'urgence (ou lors de leurs séjours temporaires). 107 prises en charge en mises en mouvement ont été proposées aux usagers du FAMJ.

Les activités kinésithérapiques comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, des exercices en actif, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche, de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et de mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- **Prises en charge individuelles** : exercices en actif (muscultation, circuit), motomed, verticalisation, réentraînement à l'effort, marche, mise au sol ...
- **Activités sportives** :
 - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels :
 - Boccia : 22 Séances avec des groupes entre 4 et 10 résidents à chaque séance.
 - Ping-Pong : 6 séances collectives (MAS + FAMJ) avec des groupes entre 2 et 8 résidents.
 - Boxe : MAS : 27 séances réparties en 2 séances par semaine avec chacune 5 résidents ; FAMJ : 34 séances réparties en 2 séances par semaine pour chacune entre 5 et 7 résidents.
 - Gym : 16 séances communes MAS et FAMJ : groupe entre 8 et 12 résidents.
 - Sarbacane : séances en groupe de 4 résidents en alternance une semaine sur 2 entre MAS (7 séances) et FAMJ (7 séances). Utilisation de la salle d'activité du FAMJ afin d'effectuer l'activité en toute sécurité.
 - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : curling, golf, basket, boccia, parcours training, Ping-Pong, fléchettes pendulaires, jeux de ballon, parcours fauteuil ...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive avec notamment en 2024 : La semaine Olympique du 29 avril au 3 mai : Lundi Basket/Muscu ; Mardi : Boccia ; Jeudi : Boxe ; Vendredi : Golf.

Des sorties sportives en extérieur sont proposées : bowling, parcs et jardins, matchs de foot ASNL, ...

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage en lien avec le médecin rééducateur et les ergothérapeutes : 82 rendez-vous sur tout l'établissement (corsets, corsets-siège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, matelas moulés, bas de contention).

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs participent également aux différentes réunions : pluridisciplinaires hebdomadaires, de service avec les ergothérapeutes, générales ...

L'Enseignant en Activités Physiques Adaptées est investi dans la prévention interne à l'établissement, en tant que Formateur PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physiques dans le milieu Sanitaire et Social) et met en place des formations en lien avec les autres formateurs. Elle effectue également des passages pour observer et donner des conseils prévention dans les différents étages afin de travailler à la prévention des accidents de travail.

Le service accueil des stagiaires de 3^{ème} pour leur faire découvrir le milieu et les différents métiers de la rééducation.

Une stagiaire en L3 STAPS APA a été accueillie en mars et avril. Cela lui a permis de découvrir le milieu du handicap et de mettre en place des séances d'Activités Physiques Adaptées avec l'encadrement et le soutien de l'EAPA.

→ **Ergothérapie**

Effectifs : 4.15 ETP :

- 1 ergothérapeute : 0,5 ETP sur la MAS IP et 0,5 ETP sur le dispositif Passer'aile.
- 1 ergothérapeute : 1 ETP sur le dispositif Passer'aile,
- 1 ergothérapeute : 0,9 ETP MAS IP
- 1 ergothérapeute : 0,25 ETP RAPH54/SSIAD/PRAP2S
- 1 ergothérapeute : 0,3 ETP FAMJ - 0,7 ETP MAS IP

Activités :

- Bilans d'évaluation et suivi des résidents sur le plan de l'indépendance et de l'autonomie pour tous les établissements,
- Séances individuelles de stimulation et d'apprentissage (verticalisation, exercices d'attention, mémoire, apprentissages ...),
- Séances collectives : ateliers jeux vidéo, Wii, courses, repas dynamiques ...

Suivi, entretien et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour les transferts, les déplacements : les fauteuils roulants manuels et électriques, les transferts, le confort d'installation assis et couché (coussins de positionnement et cales en mousse), le matériel pour la toilette (chaises de douche, chariots douche...), les repas (aides techniques, stimulation, positionnement...), le contrôle d'environnement (domotique, tablette, ordinateur...), la communication (communication alternative améliorée) ...

Repas dynamiques : évaluations et propositions d'installation et d'aides techniques à l'occasion de repas réguliers avec des résidents en séjour permanent ou temporaire et selon besoin au FAMJ, en collaboration avec les diététiciennes ; présence aux repas en salle à manger pour appui technique aux professionnels.

Visites à domicile : étude d'aménagement du domicile, propositions d'aides techniques et conseils aux aidants pour les résidents de l'accueil de jour, en séjour temporaire à la MAS ou accueillis sur le dispositif Passer'aile, ainsi que les usagers du RAPH 54 et du SSIAD.

Prévention anti-escarres :

- Réalisation de mousses sur mesure pour le confort et la prévention des résidents que ce soit au fauteuil ou au lit,
- Évaluation des points d'appuis par la nappe de pression,
- Formation du personnel pour l'utilisation de ces aides techniques.

Formation flash du personnel : formation sur les différents dispositifs présents au sein de la structure (fauteuils roulants manuels/électriques, aides techniques aux transferts, matériel d'aide à la communication...)

Accueil de stagiaires : 2 élèves de l'IFE (Institut de Formation en Ergothérapie) de Nancy ont été accueillis en stage en 2024 ainsi qu'un stagiaire de 3^{ème}.

Apprentissages : accompagnement des résidents que ce soit au niveau du dispositif PasseR'aile ou au niveau de la MAS. Évaluation et prise en soin afin d'acquérir plus d'autonomie dans certaines activités de la vie quotidienne (toilette, soin de la personne, ménage, courses, cuisine...).

En collaboration :

- Participation aux réunions institutionnelles et de service (réunions pluridisciplinaires hebdomadaires),
- Membres de l'équipe réseau MDPH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) en lien avec la MDPH : constitution de dossiers (volet capacités fonctionnelles et activités) pour l'octroi de prestations de compensation afin de financer des aides techniques (FR) et/ou l'aménagement du logement ainsi que pour le renouvellement des droits des usagers MAS et FAMJ.
- Formation PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physiques dans le milieu Sanitaire et Social) pour un ergothérapeute.
- Constitution et suivi des dossiers MPDH en lien avec l'assistante sociale, la CESF, le médecin et la famille.
- Accompagnement lors des séjours en appartements majoritairement sur le dispositif PasseR'aile mais également lors des séjours de répit pour certains résidents de la MAS.

Participation aux projets de l'établissement :

- Nouvelle procédure des Projets d'Accompagnement Personnalisés (en lien avec la Neuropsychologue) et formation du personnel.
- Mise à jour du système domotique au sein de la MAS.

→ **Diététique**

Effectifs : 2 diététiciennes pour 1,37 ETP

Le service diététique intervient sur l'ensemble des établissements du site de Gentilly.

Activités :

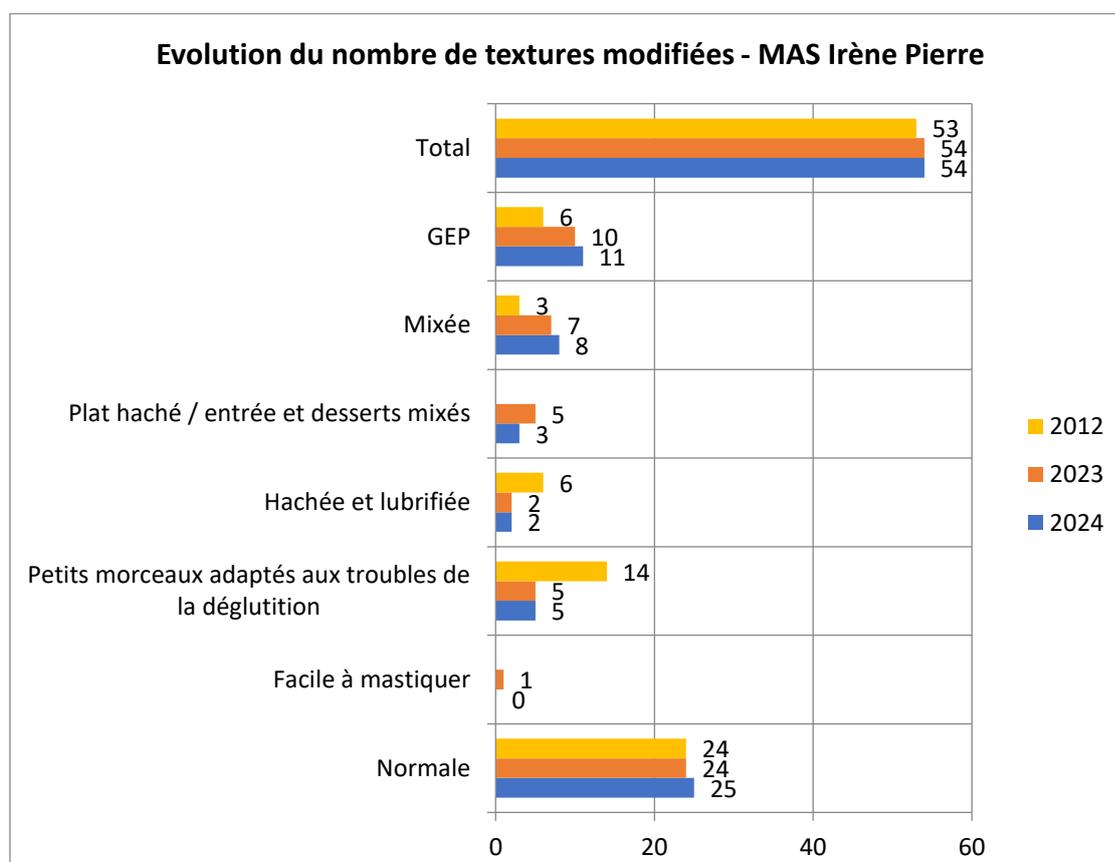
- Suivi nutritionnel individuel des résidents de la MAS Irène PIERRE (permanents et temporaires), du dispositif PasseR'aile et de l'accueil de jour si besoin,
- Mise en place (avec accord du médecin) et suivi des alimentations thérapeutiques, des textures adaptées et des nutriments entéraux,
- Conseils diététiques et informations nutritionnelles auprès des résidents et de leurs familles,
- Élaboration et suivi des menus du quotidien (en lien avec les cuisiniers et le chef de cuisine Alsacienne de Restauration ainsi que des menus spéciaux selon les événements calendaires et événements organisés par l'établissement.

Remarque : la variété des alimentations thérapeutiques et textures adaptées restant importante, elle nécessite des adaptations très conséquentes des menus au quotidien.

- Vigilance sur les prestations repas et la qualité,
- Repas dynamiques : en petits groupes de résidents et en collaboration avec les ergothérapeutes. Observations, évaluations et propositions d'amélioration pour la prise alimentaire,

- Ateliers collectifs sur le thème de l'alimentation sur l'établissement PasseR'aile
- Participation hebdomadaire aux réunions pluridisciplinaires. Participation également aux réunions du pôle restauration et du comité FLAME.
- Relation directe avec le prestataire de service de nutrition entérale pour le suivi nutritionnel des usagers disposant d'une gastrostomie d'alimentation, pour le suivi des commandes et de la facturation,
- Formations « flash » auprès des professionnels de l'ALAGH sur le thème « Dénutrition »
- Gestion des stocks et des commandes en matière de complémentation nutritionnelle orale et d'eaux gélifiées (en direct avec les laboratoires).
- Accueil de stagiaire : 1 élève en BTS Diététique de Lille a été accueillie en juillet 2024.

Graphique « **Évolution du nombre de textures modifiées - MAS Irène Pierre** »



→ **Le suivi psychologique**

Effectif : 1 Psychologue, 0.9 ETP (MAS et FAMJ).

L'année 2024 a été marquée par l'évaluation de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux portée par la Haute Autorité de Santé. L'occasion de réaffirmer notre engagement dans la promotion de la bientraitance, du questionnement éthique, et des droits fondamentaux de la personne. L'accent aussi a été mis sur la structuration des projets d'accompagnement personnalisé pour répondre aux attentes et aux besoins en santé, autonomie et participation sociale de la personne accompagnée en tenant compte de la capacité de l'établissement à y répondre.

Activités cliniques :

- Entretien dans le cadre de l'accompagnement psychologique, du Projet Personnalisé ou des démarches MDPH.
- Veille psychologique et implication dans le quotidien,
- Rencontre Familles et Aide aux Aidants,
- Médiation Usagers – Professionnels pour faciliter la communication et aider à dénouer une incompréhension dans le quotidien,
- Bilan neuro-cognitif : utilisation d'outils de repérage rapide,
- Animation de groupes thérapeutiques à la MAS : « Atelier du Remue-Méninges » quotidien plébiscité par les résidents – et au FAMJ : Discussions thématiques.
- Organisation de groupes d'expression en fonction des événements et des besoins

Activités institutionnelles :

- Proximité des équipes, concertation avec les médecins de l'établissement et les cadres : soutien à la circulation de la parole, le partage d'expériences et la co-construction de réponses adaptées aux besoins du résident.
- Participation aux réunions du Projet d'Accompagnement Personnalisé et aux réunions pluridisciplinaires.
- Suivi des recommandations de bonnes pratiques professionnelles RBPP-HAS et des avancées de la nomenclature SERAFIN-PH.
- Liaison avec le CMP de Vandoeuvre lès Nancy – CPN – URASSM (Unité Régionale d'Accueil et de Soins pour Sourds et Malentendants), EMSP (Equipe Mobile Soins Palliatifs).

Activités de formation et d'information :

- Sensibilisation des équipes à des thématiques diverses : vieillissement du public accueilli, dynamique de groupe et lassitude institutionnelle, prévention des troubles psychiques, soins palliatifs et Fin de vie, impacts des lésions cérébrales, vie Intime, affective et sexuelle, directives anticipées et personne de confiance.
- Accueil de stagiaires Psychologues en collaboration avec la neuropsychologue (PasseR'aile),
- Temps FIR (Formation Information Recherche) effectué sur site.

Formations et journées d'étude :

- Groupe de réflexion au Conseil du Département 54 : "Vie intime affective - sexuelle et handicap"
- Webinaires consacrés à 1) l'accès aux soins des personnes vulnérables (EREGE), et 2) les troubles psycho-comportementaux de la personne âgée (Centre Mémoire de Ressources et de Recherche et Association ADORVIE)
- CRPGE : « La vie relationnelle, affective, intime et l'accès aux soins gynécologiques des personnes polyhandicapées »
- SRA : « Déclarer et analyser les EIGS » et « Évaluation de la qualité des établissements »

Le Service Soins et Accompagnement dans la Vie Quotidienne (SSAVQ)

L'équipe de soins est composée de 6.6 ETP Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat sur la MAS Irène PIERRE mutualisée avec le dispositif PASSER'AILE.

L'équipe nuit est composée de 2 ETP Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'État, 8 ETP Aides-Soignants et Aides Médico Psychologiques.

Présence d'une coordinatrice des soins (1 ETP) en relai au cadre de santé. De formation infirmier/ère, la coordinatrice d'équipe vie quotidienne et soins garantit la qualité et la continuité des soins dans le respect du projet de soins et des recommandations de bonnes pratiques. Elle assure également des remplacements IDE.

L'équipe vie quotidienne est composée de 45.6 ETP Aides-Soignants/Aides Médico Psychologiques et 3 apprentis AS.

En 2024, l'encadrement du Service Vie quotidienne est assuré par le Cadre de Santé.

L'équipe vie quotidienne est renforcée par 11 vacataires : étudiants, issus d'Instituts de Formation (soins infirmiers, ergothérapie, faculté de médecine et faculté de psychologie). 2 étudiants vacataires viennent renforcer chaque soir l'équipe dans l'accompagnement des résidents au repas et au coucher.

Objectif des soins : favoriser le bien-être physique, mental et social du résident par des soins personnalisés définis dans son projet personnalisé.

Le Service Social

Effectifs :

- 1 Assistante Sociale à temps plein sur le Site de Nancy (MAS, FAMJ, Dispositif Passer'aile et Habitat Inclusif).
- 1 secrétaire médico-sociale à temps partiel sur le service social (MAS, FAMJ).

Le traitement des demandes d'admission

Le service social assure l'instruction et le suivi des demandes d'admission.

Après réception du dossier, le médecin et l'assistante sociale rencontrent la personne et effectuent une visite de l'établissement.

La décision d'admission est prononcée par la Responsable de site après avis de la Commission d'admission de l'ALAGH animée par l'assistante sociale. La commission d'admission ALAGH du Site de Nancy se réunit une fois par mois, le deuxième lundi du mois.

En 2024, **2 commissions d'admission** ont eu lieu sur le Site de Gentilly, et **23 dossiers ont été étudiés :**

- 14 visites d'établissement ont été effectuées, en binôme avec les médecins de l'établissement,
- 7 usagers ont obtenu un avis favorable pour de l'accueil temporaire,

- 5 d'entre eux ont réalisé leur premier séjour temporaire sur la MAS au cours de l'année 2024,
- 1 usager a intégré la MAS en accueil permanent et 5 ont été inscrits sur liste d'attente pour de l'accueil permanent,
- 11 dossiers ont été refusés ou réorientés.

Les situations d'urgence

L'ALAGH est régulièrement sollicitée dans le cadre de situations d'urgence. L'assistante sociale travaille en lien étroit avec les partenaires de terrain en s'inscrivant dans la recherche de solutions adaptées, notamment avec le CHRU, les centres hospitaliers, l'IRR de Lay Saint Christophe, le Réseau LORSEP, les Communautés 360, la MDPH, les SAVS...

L'organisation et la planification des séjours temporaires

Le service social assure la planification. Depuis 2024, l'organisation des séjours temporaires est assurée par le coordinateur des accueils temporaires de la MAS, qui assure également l'accueil et l'accompagnement des résidents temporaires. L'assistance sociale reste en lien avec celui-ci pour les situations d'urgence et la veille sociale.

En fin d'année, un courrier est transmis à chaque usager réalisant des séjours temporaires afin de connaître ses désirs de dates pour l'année suivante. Tout au long de l'année, le service social procède aux modifications et à la réalisation effective de ce planning.

Lors des situations fragiles, il arrive que l'assistante sociale soit amenée à faire des demandes de dérogations à l'ARS afin que les personnes concernées puissent bénéficier de plus de 90 jours d'accueil temporaire sur l'année.

MDPH

Les professionnels de l'ALAGH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) ont un lien étroit avec la MDPH. Ils sont membres de l'équipe réseau et réalisent différents écrits concernant les résidents de notre structure.

La PCH - Prestation de Compensation du Handicap :

La Prestation de Compensation du Handicap est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap (en matière d'aides humaines, d'aménagement de logement, d'aides techniques...).

Dans ce cadre, des évaluations pluridisciplinaires sont réalisées par les ergothérapeutes et l'assistante sociale.

L'accès et le renouvellement des droits

Le service social assure le suivi des droits sociaux et leur renouvellement éventuel en collaboration avec les usagers, leurs familles et/ou leurs représentants légaux. L'assistante sociale veille à l'ouverture de droits ou au maintien de ceux-ci pour les usagers.

La collaboration avec les représentants légaux des usagers

L'assistante sociale accompagne les usagers dans les demandes de mesures de protection aux biens et/ou à la personne, ainsi que leur renouvellement. Elle est présente aux ouvertures de mesures de protection.

Le service social est amené à faciliter le lien entre les tuteurs, curateurs (familiaux ou extérieurs) et les résidents. Les mandataires judiciaires viennent rendre visite à leurs protégés soit sur rendez-vous, soit sous forme de permanence comme c'est le cas des professionnels de l'UDAF ou de l'UTML.

L'aide aux aidants

L'aide aux aidants, et plus précisément le répit des aidants, a été renforcée ces dernières années. Une permanence téléphonique est mise en place tous les mercredis matin auprès de l'assistante sociale de 9h à 12h30. L'objectif est d'accompagner les aidants, les familles, de leur apporter des réponses, de les orienter et de les soutenir dans l'accompagnement de la personne aidée. L'assistante sociale accompagne également les aidants dans l'organisation des obsèques des résidents.

Retour/Maintien à domicile

Lors des retours à domicile des usagers en accueil temporaire, ou accueil permanent lors des retours en weekend, l'assistante sociale accompagne le résident et/ou les familles, s'ils en ont besoin, dans la mise en place des aides à domicile. Elle aide au maintien à domicile des personnes accueillies. En fonction des situations, elle aide les personnes à faire réévaluer leurs besoins et leur plan d'aide humaine. Elle travaille en lien avec les ergothérapeutes pour les aides techniques et/ou les aménagements.

L'assistante sociale accompagne également les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour et leurs familles. Elle veille au maintien à domicile avec la mise en place d'aides adaptées (aides humaines, aides techniques, logement adapté, etc.), afin que les conditions de maintien à domicile soient les meilleurs possibles.

Informations des professionnels

L'assistante sociale met en place des réunions d'information auprès des professionnels de l'établissement sur « Les droits et démarches » qui peuvent concerner les résidents et aider les professionnels à mieux comprendre le parcours de la personne accueillie.

Habitat Inclusif

L'assistante sociale est également intégrée dans le développement des dispositifs d'Habitat Inclusif. En ce sens, elle travaille en lien avec le chargé de mission de l'ALAGH sur les études de dossiers et de développement des futurs dispositifs. Elle rencontre les candidats et présente leurs dossiers en commission d'admission.

Le Service Accompagnement à la Vie Sociale et Animation (SAVSA)

Le service est sous la responsabilité d'une Cadre Socio-Educatif.

En 2024, il comprend 6 ETP (4 Éducateurs Spécialisés, 1 apprenti ES et 1 Conseillère en Économie Sociale et Familiale).

La coordination des projets personnalisés des usagers

Les professionnels du service ont la mission de « coordinateur de projet » et, à ce titre, sont chargés de construire les projets personnalisés avec les résidents.

2 éducateurs et 1 CESF assurent le suivi de 17 à 20 projets en moyenne des résidents permanents en lien avec les référents vie quotidienne.

1 éducateur assure le suivi et l'accompagnement des personnes accueillies en séjours temporaires. À ce titre, en lien avec l'assistante sociale et la secrétaire administrative et sociale, il planifie les séjours, organise et anime les réunions de préparations de séjours, accueille et accompagne la personne tout au long du séjour et veille à son bon déroulé. Il rédige également les évaluations en fin de séjour et travaille en collaboration étroite avec les familles et les partenaires.

La préparation des projets personnalisés est un moment privilégié où le référent rencontre le résident, éventuellement sa famille ou son représentant légal, afin de prendre en compte ses demandes et attentes.

Il prend aussi attache auprès de l'ensemble des professionnels qui accompagnent le résident afin d'identifier avec précision les besoins de ce dernier. Ces échanges permettent de définir les objectifs d'accompagnement dans différents domaines (santé, autonomie et vie sociale)

Enfin, 1 éducatrice assure le suivi et l'organisation de tous les évènements internes et externes à l'ALAGH et pilote le « comité flame »

20 réunions de projet d'accompagnement personnalisé ont été organisées en 2024.

L'accompagnement aux séjours

Dans le cadre des projets personnalisés des résidents, les éducateurs accompagnent les résidents dans l'organisation des séjours vacances en lien avec le service social et s'appuient sur les capacités des résidents et de leur environnement.

Ces séjours permettent aux résidents de s'éloigner de la vie institutionnelle, de rompre avec leurs habitudes de vie et d'en expérimenter d'autres. Nouer de nouveaux liens sociaux et développer une curiosité vers le monde extérieur répondent à un besoin des résidents participant à ces séjours.

Des séjours d'échange inter MAS sont réalisés. Le SAVSA accompagne la demande du résident et organise avec l'autre établissement l'arrivée du résident ALAGH et l'arrivée de l'autre résident au sein de la MAS Irène Pierre. Un séjour d'échange a été organisé en 2024.

Les séjours réalisés en 2024 :

- Lourdes en juillet pour 5 résidents,
- Hyères en juin pour 2 résidents,
- Vosges en août pour 2 résidents,
- Hyères en août pour 2 résidents,
- Paris en septembre pour 1 résident,
- Lourdes en septembre pour 1 résident.

Les missions d'animation

Les modalités de mise en œuvre des actions sont guidées par des principes d'action :

- Par le projet personnalisé du résident,

- La construction des réponses conjugue les spécificités de chacun et les enjeux d'équité dans l'établissement,
- Elles mobilisent les potentiels de la personne et les ressources de son environnement,
- Le service s'articule avec l'équipe soignante.

Les missions sont dirigées tant vers le cadre collectif que vers la personne.

Les temps d'animation sont proposés par l'équipe du SAVSA mais également par des intervenants extérieurs ayant des compétences spécifiques.

Les ateliers s'organisent par cycles et sur inscription permettant l'engagement du résident quant à sa participation. Les animations, quant à elles, se font en participation libre.

→ Ateliers

Les éducateurs ont pu proposer en 2024 :

- Jardinage : 12 séances pour 40 participants
- Terre : 19 séances pour 79 participants
- Ludothèque : 2 séances pour 6 participants
- Toucher Bien-être : 4 séances pour 9 participants
- Repas de convivialité : 34 séances pour 201 participants

Les intervenants extérieurs ont assuré :

- Des ateliers artistiques et créatifs : art thérapie (28 séances pour 134 participants),
- Des ateliers musicaux : chorale (27 séances pour 235 participants), danse (18 séances pour 127 participants), balade musicale (14 séances pour 92 participants),
- Des ateliers détente et médiation : médiation animale avec chiens et autres petites bêtes (16 séances pour 99 participants), relaxation (26 séances pour 93 participants),
- D'autres ateliers : philosophie (17 séances pour 163 participants), temps de prière... (9 séances pour 42 participants).

→ Animations

Le service propose quotidiennement et les week-ends des animations collectives selon les demandes des personnes et les événements du calendrier. Sans nécessité d'inscription, ces moments permettent la spontanéité et l'adaptation des animations en fonction des résidents présents.

L'équipe a égayé l'année en proposant :

- **Des goûters à thème** : galette des rois, goûter loto, goûter crêpes, bar à thés et muffins, bar à sirop durant l'été, goûter d'Halloween...
- **Des petits déjeuners à thème** : brunch, chandeleur, confitures...,
- **11 journées festives à thème** : saint valentin, carnaval, loto, pâques, olympiades, journée casino, halloween, ALAGH a un incroyable talent, Noël, Saint Sylvestre...
- **8 repas à thème** : brunch, repas chinois, repas des voisins, repas automnal, saint Nicolas, Le réveillon de Noël, le jour de Noël ainsi que la Saint-Sylvestre.
- **Des concerts** : fête de la musique, nouvel an...

Les éducateurs ont également pu organiser :

- Des activités créatives : décoration, activités manuelles, sculpture, ...

- Des activités artistiques : diffusion de films, karaoké, ...
- Des activités de loisirs : jeux collectifs, jeux de société, blind-tests, ...
- Et différentes activités : manucure, animation sur la citoyenneté, lecture du journal, lecture romans/contes.

→ **Sorties extérieures**

Le service effectue des sorties régulières en réponse aux besoins identifiés dans les projets personnalisés, à des demandes de résidents pour lesquels un accompagnement est nécessaire, ou propose des sorties selon les intérêts de chacun avec le souci de respecter et stimuler les capacités individuelles et l'équité de l'accompagnement collectif.

L'équipe reste soucieuse de l'équité et de l'équilibre des prestations entre les personnes.

Le service a pu réaliser :

- Des sorties « Art et cinéma » : cinéma (7 séances et 28 participants), spectacles (4 séances pour 16 participants),
- Des sorties « Sports et Loisirs » : bowling (2 séances et 8 participants), foire attractive de Nancy (4 séances et 117 participants), matches de foot (4 séances et 24 participants), match de basket (1 séance et 1 participants) ...
- Des sorties « Nature et Botanique » : parcs (11 séances et 37 participants), jardin éphémère (3 séances et 8 participants),
- Des sorties variées : courses (54 séances et 121 participants), restaurants (16 séances et 58 participants), marchés (12 séances et 38 participants), sorties sur le quartier, Sons et Lumières (4 séances et 18 participants), sortie Vosges (1 séance et 4 participants) ...

→ **Le partenariat**

Le service est engagé auprès de partenaires ce qui permet :

- De proposer des ateliers ou animations (ludothèque, médiathèque),
- De réaliser des ateliers en interne en présence de personnes extérieures à l'établissement comme le collège ou l'école primaire de proximité,
- D'organiser des séjours d'échanges avec des MAS de la région.

→ **Les ateliers d'apprentissage**

La présence d'une CESF dans l'équipe permet d'apporter une autre dimension au travail d'autonomie réalisé avec les résidents. Des ateliers d'apprentissage sont mis en place et permettent de travailler l'autonomie dans les actes du quotidien :

- Atelier « Courses » (1 séances et 2 participants)
- Atelier « Déplacements » (2 séances et 2 participants)
- Atelier « Cuisine » (6 séances et 12 participants)
- Atelier « Entretien du studio » (3 séances et 3 participants)

→ **Le comité FLAME**

En 2024, le Comité FLAME s'est réuni **5 fois** pour organiser les événements suivants :

- Galette des rois en janvier 2024
- Nouvel an Chinois en janvier 2024
- Chandeleur en février 2024

- Mardi gras en février 2024
- Animations de Pâques en mars 2024
- Loto en avril 2024
- Fête de la musique en juin 2024
- Semaine des voisins en août 2024
- Les olympiades en août 2024
- Le repas automnal en septembre 2024
- Halloween en octobre 2024
- Fête de la St Nicolas en décembre 2024
- Fête de Noël et Réveillon de la St Sylvestre en décembre 2024

→ Divers

Le service garantit la réalisation des **assemblées mensuelles des résidents** : temps d'échange entre l'équipe de direction et les résidents. **3 temps d'échange** ont pu être organisés et ont concerné **en moyenne une 30aine de résidents**.

Le « **Festiv'ALAGH** », festival créatif et artistique, a également eu lieu du 8 au 12 juillet 2024. Le thème de ce festival était « Bien-être ».

L'ALAGH s'est également vue proposer de participer à un évènement important : le TN événement le 27 janvier 2024 organisé par l'école TELECOM NANCY, 24 de streaming qui avaient pour but de réunir des fonds pour une association. L'ALAGH a pu s'y rendre et communiquer sur son but et la thématique du handicap de manière plus globale. Suite à cet évènement, une remise de chèque a été organisée le 23 mars à l'ALAGH avec une après-midi festive de partage autour du jeu avec défis entre résidents, professionnels et étudiants !

Un spectacle de magie a également été organisé le 10 novembre pour les enfants du personnel, un moment magique apprécié des petits et des grands.

L'accueil temporaire de la MAS Irène Pierre

Désormais, des **accueils temporaires externalisés** sont proposés au sein de 2 appartements (Pompey et Champigneulle) et ont pour objectifs :

- Objectif général 1 : Besoin de répit des personnes et/ou de leurs aidants
- Objectif général 2 : Évolution du parcours de vie autour de l'autonomie et de l'inclusion des personnes

En 2024, ces appartements n'ont pas été mobilisés pour des résidents de la MAS Irène Pierre car il n'y a pas eu de demandes spécifiques émergentes des projets/besoins des résidents.

Les services Hôtellerie, Lingerie et Cuisine

Le service comprend 8 ETP + 0.80 ETP en agents de service logistique, 2 lingères (1,2 ETP) et 1 ETP gouvernante. Le service cuisine comprend 1 ETP cuisinier en CDI, 1 ETP cuisinier en CDD et 1 apprenti et 2 ETP cuisinier mis à disposition par l'Alsacienne restauration.

Ces services sont mutualisés sur l'ensemble du site de Gentilly.

A. Le service Hôtellerie

Le service hôtellerie est en charge du maintien d'un lieu de vie agréable et participe à l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents, par :

- L'entretien de tous les locaux :

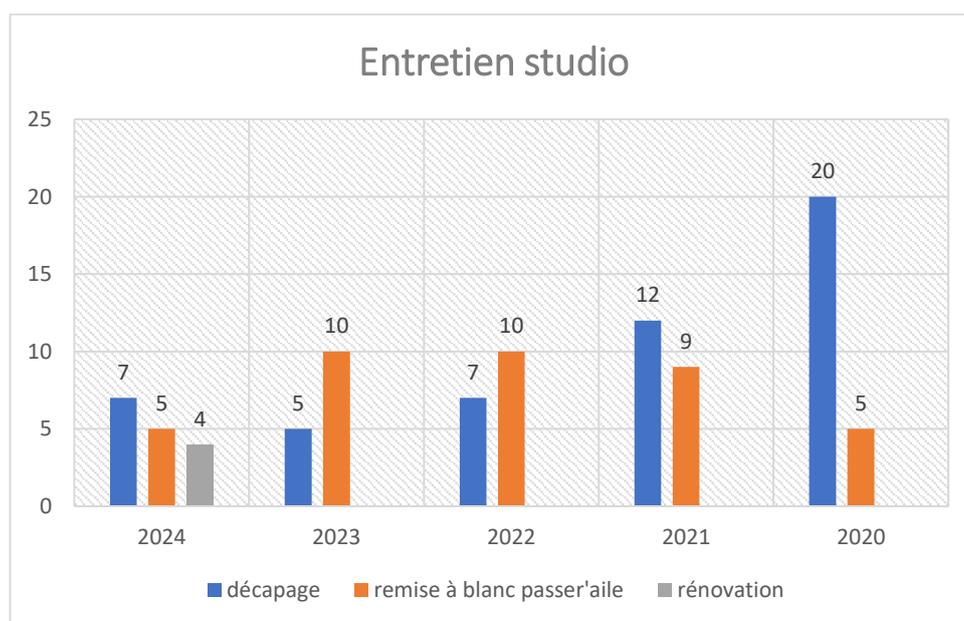
L'équipe réalise différents types d'entretien : l'entretien des espaces collectifs, des bureaux, des studios et des appartements externalisés (16 interventions sur l'année 2024).

Entretien des studios :

Nous avons différents types d'entretien :

Entretien quotidien : L'entretien quotidien des studios pour la MAS et selon un planning défini en fonction du projet et des capacités des résidents pour le dispositif PasseR'aile.

Les décapages des studios : consiste au nettoyage complet du studio ainsi que la pose de vernis sur le sol permettant ainsi de faciliter le nettoyage et de limiter la détérioration du sol. Ses décapages sont réalisés en moyenne tous les 3 ans ou lors de la rénovation des studios (4 studios/an)



- Le service de restauration : appui à l'équipe cuisine et diététique avec le service à table :

Les déjeuners et dîners, s'organisent en **2 services**. Nous avons associé service à table à l'assiette pour le plat chaud et service au plateau pour les entrées, fromage et dessert.

- Le soutien au service de soins, dans « l'aide alimentaire » auprès des résidents au moment du petit déjeuner et ponctuellement en fonction des besoins :

Les agents hôteliers avec appui des éducateurs spécialisés sont mobilisés au petit déjeuner pour aider au service et aux aides alimentaires des résidents. 20 à 30 résidents descendent tous les jours pour prendre leur petit déjeuner en salle à manger.

En 2024, 1 agents hôteliers a participé à la formation Alimentation/Déglutition dispensée en interne afin d'accompagner en sécurité les résidents lors de ces aides alimentaires.

- La participation active aux animations et aux évènements festifs organisés au sein de l'établissement :

Lors de ces évènements, les agents hôteliers sont mobilisés sur la décoration et le service à table et participent à l'animation.

En 2024 l'équipe a de nouveau été ponctué de nombreux sous effectifs (remplacement d'un congés maternité, départ en retraite, arrêt maladie long...).

EVOLUTION DES MISSIONS DU SERVICE :

- La formalisation des protocoles sur l'écoresponsabilité est à créer en 2024.
- Étude sur le poste de plonge entamé avec travaux à prévoir
- Réflexion sur le service des repas, pour garder les souhaits des résidents mais retrouver un moment convivial.
- Réflexion sur le passage en 10h à la demande de salariés pour supprimer la coupure.

B. Le service lingerie

Linge des résidents :

Le service lingerie participe au confort et au bien-être des résidents par un entretien de leur linge. Les lingères trient, lavent, repassent et distribuent le linge selon un planning défini, dans les armoires des résidents. Elles sont parfois amenées à réaliser des petits travaux de couture.

La fin d'année 2024 a été marquée par une réorganisation du service. Une professionnelle a changé de service pour aller sur le service hôtellerie. Le poste vacant a été retravaillé en fonction des besoins du service, passage en 26h/sem sur un recrutement en CDI. (total 1,2 ETP lingerie au lieu de 1,6)

Cette transition a permis un gros travail de la part de la lingerie sur le tri des armoires des résidents. Un travail qui s'est avéré utile et à pérenniser.

Un impact sur le travail de la lingerie dû à une panne récurrente ou défaut de matériel a été constaté. Quelques matériels remplacés comme : 1 table à repasser, une centrale vapeur et changement de prestataire pour entretien des machines et sèche-linge.

Linge plat et tenues professionnelles :

La gestion du linge plat et des tenues professionnelles est assurée par un service prestataire (ELIS), selon un planning de passage.

En 2024 nous constatons une augmentation du nombre de remplaçant, avec une difficulté de réapprovisionnement de tenues propres. En cause, cette augmentation, mais également des disparitions de tenues de la dotation.

Un travail, est à mener pour trouver une organisation plus efficiente.

EVOLUTION DES MISSIONS DU SERVICE :

- La formalisation des protocoles se poursuit en 2025 notamment sur les protocoles interservices.
- Une réflexion sur la prestation linge de toilette et de maison doit se réfléchir afin de répondre aux normes des collectivités tout en répondant à un besoin d'individualisation.

Sur 2025, il sera intéressant de travailler avec les lingères afin qu'elles :

- Réalisent l'inventaire du linge des résidents,
- Accompagnent les résidents dans le tri de leur linge,
- Organisent le rangement des armoires.

Pour ces points il y a une nécessité d'associer le service vie quotidienne.

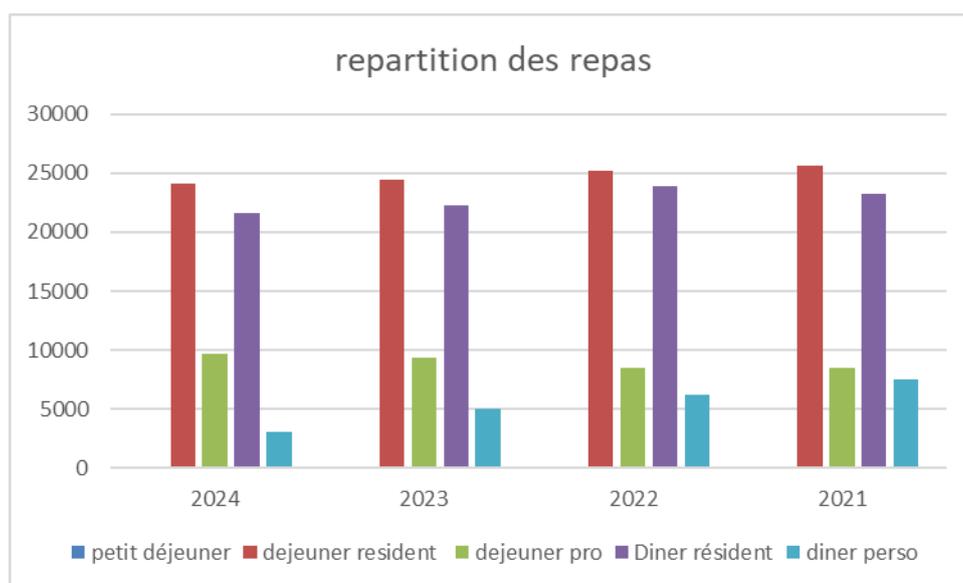
- Réflexion à mener sur le prestataire linge plat et tenues professionnelles qui ne correspond pas à nos attentes.
- Travail à prévoir sur les pertes de vêtements et l'usure.

C. La Cuisine

Le service Cuisine est mutualisé sur l'ensemble du site Gentilly et est géré par un chef ELIOR qui apporte une technicité dans les protocoles et l'organisation du travail.

Il propose 210 repas/jour (résidents et professionnels confondus) et respecte les particularités des résidents (textures, régimes, dégoûts, allergies, ...). Le service participe à l'ensemble des événements festifs du site. Les professionnels du dispositif et du FAMJ bénéficient de repas thérapeutiques. Les autres professionnels qui désirent prendre le repas de l'établissement achètent des tickets repas auprès de l'accueil. Ils donnent ensuite un ticket à chaque passage.

La gestion des repas résidents et professionnels en repas thérapeutiques est gérée par le logiciel MILIZI.



Le départ d'un salarié nous a fait réfléchir sur l'organisation de la cuisine. A ce jour le choix a été fait sur un second cuisinier géré par ELIOR. Un travail sur les besoins réels est à mener.

EVOLUTION DU SERVICE :

L'impact environnemental reste au cœur des décisions. Ainsi, le service affiche sa volonté de poursuivre son travail sur le tri des matériaux et le gâchis alimentaire.

Proposition d'augmentation de l'effectif pour pouvoir faire plus de « frais » et permettre une souplesse au sein de l'équipe.

2. MAS L'ORÉE DES BOIS MONT-SAINT-MARTIN

Analyse des éléments essentiels

L'activité

Activité	Réalisée 2021	Réalisée 2022	Réalisée 2023	Réalisée 2024
Accueil durable	14 068	14 164	14 216	14 966
Accueil temporaire	1 287	1 607	1 407	2 239
Accueil de jour	1 405	1 851	1 772	1 654
Total	16 760	17 622	17 395	18 859

La MAS de Mont-Saint-Martin accueille un public diversifié composé de personnes polyhandicapées, cérébrolésées, ayant des troubles envahissants du développement moteur dominant et pouvant présenter des troubles associés, mais aussi de personnes déficitaires sur le plan mental et cognitif.

L'établissement est organisé en quatre unités de vie regroupant les personnes selon leurs pathologies.

Il est agréé pour **55 places**, dont 41 places d'hébergement durable, 7 places d'hébergement temporaire et 7 places d'accueil de jour.

L'activité médicale de spécialité MPR

La consultation MPR mensuelle est maintenue en 2024 sur une période de 6 mois en l'absence d'une ergothérapeute en poste.

Le service logistique

Le service logistique est divisé en trois pôles : bio-nettoyage, maintenance et cuisine, tous trois indispensables au bon fonctionnement de la MAS et au maintien d'un cadre de vie agréable au sein de l'établissement. Ce service est géré par les 3 cadres.

Notre cuisine est livrée (liaison froide) par la société SODEXO. Les trois agents y travaillant sont chargés de reconditionner les repas, de préparer les textures adaptées lorsque nécessaire et de distribuer les repas dans les unités de vie. Une cuisinière fait partie de nos effectifs depuis janvier 2021. Elle poursuit le travail, en concertation avec l'orthophoniste, pour adapter les menus, les repas ainsi que leurs textures afin d'être au plus près des besoins alimentaires des personnes prises en charge.

Suite à des difficultés rencontrées avec le prestataire SODEXO en termes de qualité des repas, nous avons commencé à évoquer fin 2022 la possibilité de devenir autonome sur le plan de la

confection des repas. Cela implique de gros travaux et il a été convenu que ce projet ne pourrait voir le jour qu'à la fin des travaux du nouvel espace accueil de jour.

Depuis, nous travaillons en lien avec SODEXO dans ce sens dans le cadre de réunions et d'évaluation. Notre futur projet pourrait être réalisé sur le même modèle que le modèle nancéen.

La qualité des repas SODEXO est toujours en baisse sur 2023. De plus, les aménagements de la cuisine centrale de SODEXO nous ont obligés à changer notre mode de fonctionnement, les modalités de livraison et les menus. Cela a nécessité des achats de matériel (bacs gastro ...) et surtout une anticipation importante de la part de l'équipe de cuisine.

L'entreprise SODEXO ne répond plus du tout à nos exigences concernant les adaptations nécessaires des repas pour les résidents de la MAS. Même si nous avons tenté de coordonner nos besoins, aujourd'hui, il paraît difficile de poursuivre notre collaboration et nous devons entamer des recherches pour pouvoir proposer à nos résidents une continuité dans la qualité des prestations repas.

Le service cuisine élabore tout au long de l'année des repas exceptionnels lors de manifestations telles que la semaine du goût, le repas de Noël, les brunchs, les anniversaires, etc.

Au cours de l'année 2024, une formation hygiène a été proposée aux équipes de cuisine.

Nous constatons la nécessité toujours plus importante d'effectuer des travaux de mise aux normes de notre service cuisine afin de pouvoir continuer à proposer un service de qualité et des événements spéciaux.

Le service social

Depuis juillet 2020, le poste d'assistante sociale à mi-temps a été modifié pour passer sur un temps plein.

En 2023, nous avons accueilli une nouvelle assistante sociale. Celle-ci a démissionné la même année. Le poste a été pourvu pendant 3 semaines en 2024. Actuellement, nous poursuivons nos recherches concernant ce poste.

La Responsable de site et la cadre éducatif prennent en charge les missions du service social.

Organisation et gestion du pré-accueil à l'admission :

- Réalisation de plusieurs entretiens formels et informels avec des familles et des résidents : écoute, soutien et proposition de solutions face aux problèmes rencontrés ou réorientation vers le bon interlocuteur.
- Planification des réunions de synthèse et post-synthèse avec familles, résidents et tuteurs, réunions pluridisciplinaires et réunions d'unité.

Le service infirmier

Effectif : 3 IDE à temps plein.

Une IDE a démissionné en décembre 2024 pour aller travailler au Luxembourg.

Le service médical

Effectif : 1 médecin à temps partiel (08h45/semaine), une secrétaire médicale et une vacation mensuelle d'un médecin rééducateur.

Le projet médical a été précisé avec l'instauration d'une consultation annuelle et l'organisation du suivi de la santé des résidents.

Chaque résident bénéficie d'un examen clinique complet avec prescription des consultations spécialisées nécessaires et prescription du rythme d'examens complémentaires (essentiellement suivi biologique).

Les comptes-rendus sont enregistrés dans le dossier médical informatisé par la secrétaire médicale.

Les consultations internes sont organisées à la demande. La secrétaire médicale prend les rendez-vous, les organise et les enregistre.

L'HAD intervient en soutien sur prescription médicale.

Formation et encadrement

Nous avons formé une apprentie Aide-soignante cette année, elle finira son cursus en juillet 2025.

Nous avons formé trois apprentis éducateurs spécialisés.

Nous avons accueilli 21 étudiants AS et 12 étudiants IDE.

Le service rééducatif

→ Ergothérapie

Effectif : 1 ergothérapeute (1 ETP). Ce poste est pourvu depuis octobre 2024.

Activités :

- **Améliorer l'autonomie du résident en favorisant l'adaptation de l'environnement à la personne et à son handicap** : évaluer les capacités des résidents ainsi que les facteurs personnels et environnementaux déterminant le degré d'autonomie des personnes. Rédiger les protocoles d'accompagnement spécifiques des accueils temporaires et permanents.
- **Suivi et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour l'ensemble des activités quotidiennes** : veiller à la bonne installation de la personne en matière de confort et de prévention cutanée. Adapter et proposer des aides techniques, des matériels, des dispositifs d'installation spécifiques ou de positionnement (fauteuils roulants, matériel médical d'aide au transfert, repas, toilette...).
- **Valoriser le résident au travers d'activités adaptées, selon ses besoins et son projet personnalisé** : proposer un accompagnement selon les attentes et les besoins des résidents (activités de préhension, jeux cognitifs, mises en situation dans le quotidien, adaptations des loisirs et des outils de communication).

- **Participer aux réunions d'unités et d'équipe hebdomadaires ainsi qu'à l'élaboration des projets personnalisés d'accompagnement :** maintenir un travail de réflexion pluridisciplinaire en lien avec l'accueil des résidents et leur bien-être.
- **Participer aux visites à domicile et rencontres lors de demandes d'accueil au sein de la structure.**
- **Contribuer à la prévention de la santé des salariés lors des mobilisations et manutentions de résidents en proposant des conseils d'ergonomie posturale et des aides techniques.**

→ **Kinésithérapie**

Effectif : 1 Kinésithérapeute (0,80 ETP). Une kinésithérapeute est présente deux jours par semaine.

Activité annuelle du kinésithérapeute :

- Maintien des acquis,
- Mobilisation passive des membres supérieurs et inférieurs,
- Travail musculaire de maintien postural, en assis,
- Maintien de la force musculaire, vélo, travail actif global...,
- Travail de l'équilibre assis et debout,
- Rééducation à la marche,
- Maintien périmètre de marche, sorties extérieures,
- Kiné respiratoire, drainage autogène,
- Drainage lymphatique membres supérieurs, membres inférieurs,
- Installation du résident au fauteuil : bien être et confort,
- Massage détente bien-être, d'accompagnement de fin de vie,
- Travail des transferts, mises au sol et relevés du sol
- Réunions pluridisciplinaires, réunions des unités.

→ **Orthophonie**

Effectif : 1 Orthophoniste (0.50 ETP).

Partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire, l'orthophoniste participe aux réunions d'unités, aux réunions pluridisciplinaires, aux réunions générales et aux séquences de travail.

Elle assure la préparation et l'animation d'ateliers thérapeutiques : ateliers mémoire, ateliers de stimulation cognitive, ateliers autour de l'alimentation (alimentation plaisir), ateliers de stimulations sensorielles, ateliers sur les fonctions exécutives...

L'orthophoniste réalise également une évaluation de la communication globale par le biais d'un bilan du langage oral et écrit, afin de préciser les capacités de communication des personnes accueillies et de mettre en place des moyens de communication (stimulations) adaptés et alternatifs ainsi qu'une prise en charge orthophonique ajustée.

Son travail est aussi axé sur la question de la déglutition : des protocoles ont été mis en place et sont régulièrement retravaillés et explicités en équipe. La réhabilitation de la déglutition chez les résidents de la MAS demande de réaliser des bilans de la déglutition (étiologies), d'effectuer des prises en charge et d'élaborer des lignes de conduite à tenir face aux troubles de la déglutition.

L'orthophoniste fait également le lien entre les unités et la cuisine par le choix des textures adaptées aux résidents. Elle travaille en étroite collaboration avec le cuisinier et participe aux réunions avec les prestataires extérieurs. L'orthophoniste intervient dans les projets de l'habitat partagé et de l'accueil temporaire au studio en réalisant un bilan orthophonique complet des résidents accueillis et en permettant ensuite d'élaborer des objectifs thérapeutiques avec l'équipe.

L'orthophoniste intervient auprès de l'ensemble des résidents de la MAS de Mont-Saint-Martin.

Activité annuelle de l'orthophoniste :

En 2024, poursuite des objectifs suivants :

- Observation des repas et réalisation d'un bilan orthophonique de la déglutition pour chaque patient et élaboration d'un protocole individuel pour chaque résident de la structure sur les textures alimentaires, réalisation du protocole individuel de chaque patient affiché en unité et création d'étiquette récapitulative (photo du résident et texture),
- Prise en charge orthophonique : 20 séances individuelles par semaine,
- Ateliers mémoire et langage avec 2 ou 3 résidents, 2 fois par semaine,
- Ateliers divers : alimentation plaisir et petits-déjeuners améliorés,
- Évaluation orthophonique des résidents, mise en place d'un projet thérapeutique,
- Travail en étroite collaboration avec la cheffe de cuisine : vérification des menus du prestataire et menus spéciaux,
- Participation aux réunions de coordination entre le prestataire des repas et la cuisine de la MAS, vérification des menus et coordination avec la cuisine dans les textures adaptées aux résidents,
- Participation aux réunions institutionnelles (temps de travail insuffisant pour assister aux réunions des unités),
- Travail en collaboration avec l'ergothérapeute pour les postures et outils spécifiques pendant les repas,
- Intervention au moment des repas, adaptation des textures, prévention des fausses routes et adaptations nécessaires,
- Projet de formation à l'ensemble du personnel sur la nouvelle nomenclature internationale de la déglutition (temps de travail insuffisant, non effectué à ce jour par manque de temps),
- Formation des aides-soignants et des stagiaires de passage à la MAS de MSM sur les troubles de la déglutition.

→ **Psychologie**

1 psychologue : en poste (1ETP) depuis le 23 septembre 2024.

Missions cliniques et institutionnelles

- Assurer des entretiens individuels à l'usage des résidents :
 - Conduire des entretiens individuels.
 - Formaliser des bilans de situation en direction des équipes et/ou médecin et direction.
- Assurer la coordination des projets personnalisés :
 - Contribuer à l'élaboration des Projets Personnalisés, ouverture du dossier pour chaque personne accueillie.
 - Assurer l'animation des réunions de projet, la rédaction des comptes-rendus de réunion de projet, le suivi des révisions des projets personnalisés et des contrats de séjour, en collaboration avec l'assistante sociale.

- Centraliser et capitaliser les informations utiles à l'ajustement du projet individuel de chaque résident.
- **Projet d'établissement :**
- Participer, en collaboration avec l'équipe d'encadrement, à l'actualisation du Projet d'Établissement.
 - Permettre aux équipes de réfléchir à leurs demandes sur les conditions d'accueil, les pratiques d'accompagnement mises en œuvre, le sens des situations rencontrées dans la vie quotidienne.
 - Compléter les dossiers M.D.P.H. – partie « projet de vie »
 - Participer, à la demande, à des réunions d'équipe
 - Intervenir, auprès des équipes des appartements, en présence de l'éducateur, au sujet de l'évolution individuelle des résidents, sur les registres de la vie affective & sexuelle, de l'autonomie psychique, des besoins & des désirs individuels.
 - Participer à la construction et à la réalisation des ateliers de stimulation cognitive en lien avec l'orthophoniste et l'ergothérapeute.
 - Participer aux réunions d'unités et au staff hebdomadaire afin de maintenir un travail de réflexion pluridisciplinaire en lien avec l'accueil des résidents.

Rencontres et activités à visée thérapeutique :

En 2024, 70 entretiens cliniques ont été réalisés auprès des résidents dans l'établissement, d'une durée variable entre 30 min et 1h00 selon les capacités cognitives et la disponibilité psychique de chacun. Ces entretiens ont pu également se présenter sur des temps informels, dans les espaces communs et interstitiels de l'établissement (couloirs, salle de vie, chambres).

La psychologue prend également part à différentes instances institutionnelles, sans compter les temps d'échanges informels avec les professionnels de l'établissement :

- Aux Admissions et à la présentation en équipe des nouveaux accueils (1 commission comprenant l'étude de 7 dossiers en 2024).
- À l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé de tous les résidents (6 en 2024).
- Aux réunions pluridisciplinaires (10 en 2024).
- Aux réunions d'appartements et d'accueil de jour (33 en 2024).

Ateliers :

- L'atelier Jeu Re-Sens a été mis en place en novembre 2024. Il s'agit là d'un atelier basé sur l'expression des émotions notamment à travers le jeu permettant, à travers cet espace d'accueil, une mise en mouvement des affects et du corps & de travailler/ questionner diverses problématiques rencontrées au quotidien sur le plan affectif. 2 Séances ont eu lieu dès sa lancée avec une dizaine de résidents différents, en binôme avec une apprentie éducatrice spécialisée. L'atelier est reconduit en 2025 à la demande des résidents.
- Un projet de médiation animale a été mis en place avec l'association « Humanimed » dès novembre 2024. La médiation animale est un support permettant la rencontre avec l'autre, dans ce cas précis avec la personne en situation de handicap mental et/ou psychique, et de proposer, à travers cette relation triadique (résident-animal-thérapeute), diverses activités d'éveil, d'éducation et/ou thérapeutiques. Cette approche tend à solliciter des réactions positives chez ses personnes souvent vulnérables comme du plaisir et/ou du bien-être, ainsi qu'à accompagner, si possible, vers un développement des champs psychosocial, cognitif, affectif, psychique, physiologique et/ou sensoriel. De fait, 6 séances de médiation animale ont été réalisées en 2024 pour deux groupes comprenant 3 à 5 résidents chacun. 12 Séances sont planifiées en 2025, en binôme avec une ergothérapeute & une éducatrice spécialisée.

- En 2024, un projet de réunion d'expression des résidents a été mis en place afin de leur permettre, sous la forme d'une instance institutionnelle, d'interroger et mettre en mot leurs observations et ressentis au sein de l'établissement & de contribuer à une amélioration de leur qualité de vie quotidienne. 2 Réunions ont eu lieu en 2024 et sont reconduites en 2025 à la demande des résidents, en binôme avec une apprentie éducatrice spécialisée.

Le service vie quotidienne et animation

Afin de pallier les difficultés de recrutement de la filière éducative, nous avons fait le choix d'accueillir 2 apprentis Éducateurs Spécialisés sur 3 ans.

Après quelques mois dans nos locaux, les 2 apprentis ont su parfaitement trouver leurs marques et être un réel soutien dans les activités, les sorties et les projets d'accompagnement de nos résidents.

Activités réalisées en 2024 :

11 janvier : Après-midi piscine	26 juin : Journée HandiBike
18 janvier : Après-midi piscine	02 juillet : Journée HandiCapable
02 février : Sortie au Galaxie Amnéville	06 juillet : Participation au AnimCity
Spectacle « Les étoiles du cirque de Pékin »	10 juillet : Après-midi piscine
06 février : Bar à crêpes	16 juillet : Walygator
08 février : Soirée Karaoké et repas amélioré	18 juillet : Journée Parc Animalier
10 février : Spectacle au théâtre de Lexy	20 juillet : Soirée au Rives de Clausen
13 février : Après-midi festive carnavalesque	21 juillet Soirée restaurant bowling
21 février : Après-midi piscine	23 juillet : Journée Bettembourg
22 février : Ferme pédagogique au sein de la MAS	25 juillet : Journée Remich
03 mars : Participation au Carnaval d'Arlon	30 juillet : Piquenique Parc Esch
05 mars : Soirée Cinéma + Restaurant	31 juillet : Journée Amnéville Thermapolis
08 mars : Après-midi atelier cuisine	20 août : Gouter à l'EHPAD de Lexy
20 mars : Sensibilisation Handisport – Lycée Darche	21 août : Piquenique au parc à Esch
26 mars : Après-midi Équitation	24 août : Soirée Bowling + restaurant
27 mars : Après-midi Piscine	25 août : Journée Zoo Amnéville + Participation au passage de la flamme paralympique
29 mars : Projection Charlie et la chocolaterie	27 août : Journée Thermapolis + restaurant
13 avril : Sortie au Cirque Arlette Gruss à Thionville	28 août : Journée Bettembourg
14 avril : Après-midi Karaoké	29 août : Piquenique Remich
17 avril : Sensibilisation Handisport – Lycée Darche	18 septembre : HandiSport avec l'EHPAD de Lexy
03 mai : Atelier Peinture	25 septembre : Piscine + FastFood
05 mai : Projection Les Simpson	29 septembre : Brocante de l'établissement
06 mai : Atelier coloriage détente	03 octobre : Sensibilisation au lycée Darche
17 mai : Atelier HandiSport au Lycée Darche	09 octobre : Sensibilisation HandiSport Lycée Darche
25 mai : Soirée Crée ta Pizza	12 octobre : Participation au show Miss Lorraine
10 juin : Soirée Lasagnes	31 octobre : Projection film pour Halloween + gouter
11 juin : Séance Cinéma « Un petit truc en plus »	22 novembre : Sensibilisation lycée Algrange
19 juin : Journée Thermapolis	29 novembre : Atelier jeux de société + gouter
20 juin : Soirée Pâtes	05 décembre : Marché de Noël Metz
21 juin : Fête de la musique – Concert des Barons Noirs à la MAS	06 décembre : Distribution de chocolats
25 juin : Diffusion match de l'Euro	10 décembre : Marché de Noël Brier

14 décembre : Marché de Noël Villers la Montagne
15 décembre : Marché de Noël de la MAS
19 décembre : Repas de Noël + animation musicale

24 décembre : Animation Contes Enchantés
31 décembre : Karaoké de l'année et bar à cocktails

Atelier esthétique :

Une socio-esthéticienne vient une fois par mois et des rendez-vous sont programmés avec les résidents. Cela permet une régularité dans l'accompagnement ainsi qu'une prise en charge adaptée aux besoins de chacun.

Coiffeur :

Une coiffeuse se rend au sein de l'établissement à hauteur d'une fois tous les 2 mois et demi.

Sophrologie :

Une sophrologue professionnelle intervient dans le cadre d'ateliers individuels pour 4 résidents. Il s'agit d'un accompagnement thérapeutique sur le long terme qui demande un investissement de la part des résidents dans le quotidien à travers des exercices en complément des séances individuelles.

Handiboxe :

Objectifs :

- *Travailler la motricité, l'endurance, la détermination et la persévérance,*
- *Gestion des émotions pour certains résidents,*
- *Effectuer une activité sportive à l'extérieur de l'établissement.*

Cette activité se déroule un jeudi sur deux, à Villerupt. Elle est encadrée par un membre de l'association investi dans la Handiboxe. L'activité est reconduite pour cette année 2024/2025.

Handisport :

Cet atelier a lieu avec l'intervention d'un éducateur sportif spécialisé dans le Handisport. Ces ateliers ont lieu le mercredi en journée et un vendredi sur deux en journée également. Au-delà des ateliers réalisés au sein de l'établissement, il existe également des rencontres extérieures avec d'autres établissements mais également en lien avec un lycée à proximité de la structure.

Activité piscine :

Un atelier piscine est proposé à hauteur d'une fois par mois. Cet atelier a pour objectif principal : le bien-être en milieu aquatique. Toutefois, il permet également aux résidents bénéficiant de l'atelier de travailler leur mobilité, de les stimuler sensoriellement (tactile, visuelle, proprioceptives.)

Activité équithérapie :

Un atelier équithérapie est proposé à deux résidents de notre établissement. Cet atelier a pour objectif :

- Offrir un moment de détente et de partage avec un animal
- Favoriser l'éveil

- Travailler la confiance en soi et en l'autre
- Entretien des conditions physiques.

Atelier Expression des résidents :

En collaboration avec la psychologue, l'atelier expression des résidents a débuté fin du dernier trimestre 2024.

Cet atelier permet à l'ensemble des résidents qui souhaitent y participer de trouver un endroit libre d'échange, de partage d'information et de propositions.

Cette réunion a généralement lieu une fois par mois mais peut être plus récurrente à la demande des personnes accompagnées.

La journée « Bien-être du salarié » a eu lieu le 19 septembre 2024, autour d'ateliers : magnétisme, échauffement, karaté, massage plantaire, massage, réflexologie, yoga, nutrition, zumba, sophrologie, sieste, hypnose, marche, médecine du travail... avec l'organisation d'un repas diététique.

Cette journée permet d'améliorer le climat social, dynamiser la collaboration de tous, renforcer la cohésion d'équipe et de « prendre soin » de nos collaborateurs au travail.

Cette amélioration des conditions de travail pour les salariés est une action désormais inscrite à l'ALAGH afin de renforcer la cohésion, la sensibilisation à l'utilisation d'outils participant au bien-être au travail et à la récupération. Cette journée est très appréciée par les salariés et est reconduite d'année en année.

Accueil de jour :

Création d'un accueil de jour sous une nouvelle forme, en dehors des unités et dans de nouveaux locaux. Les travaux ont démarré en avril 2022 avec la création d'un accès à l'ancienne balnéo par l'extérieur et d'une nouvelle unité de vie, et se sont achevés en 2023. Le service d'accueil de jour a continué à se déployer sur l'année 2024.

Les partenariats avec les établissements pour enfants de Meurthe et Moselle et de Moselle se multiplient. Ces différentes collaborations ont permis d'accueillir de nouveaux résidents aux profils plus jeunes.

De plus, suite à des soucis de sécurité au sein de l'appartement d'habitat partagé (une porte dysfonctionnelle), le résident locataire a été accueilli à la MAS courant été 2024.

Cet accueil qui s'est prolongé pour des raisons de santé a permis à l'accueil de jour de se dégager du temps d'accompagnement auprès des résidents de l'accueil de jour n'ayant plus à prendre en charge l'accompagnement de la personne vivant à l'habitat partagé.

3. DISPOSITIF PASSER'AILE NANCY

Analyse des éléments essentiels

L'Activité

	2022	2023	2024
Nombre de journées réalisées	6628	6192	7012
Taux d'occupation	92.4%	84,82%	96.05%
Nombre de personnes présentes au 1er janvier de l'année	19	17	17
Nombre de personnes entrées dans l'année (longue durée)	7	10	6
Nombre d'évaluations de courte durée	7	11	8
Nombre de personnes sorties dans l'année	8	7	6
Nombre de personnes présentes au 31 décembre de l'année (séjour long)	25	20	16
Nombre total de personnes accueillies entre le 1er janvier et le 31 décembre (avec accueil de courte durée)	33	38	27

L'année 2024 a été marquée par une augmentation du taux d'occupation avec une dynamique entrée / sortie moins importante que l'année précédente.

Fonctionnement de la commission de candidature

La commission de candidature est une instance d'étude de dossiers en présence de nos partenaires proches (IRR, CHU et AFTC). Elle a pour objet d'étudier les dossiers de candidature, de les analyser et de proposer des alternatives si le dispositif PasseR'aile n'est pas l'établissement retenu.

La commission de candidature, comme la commission d'admission, est gérée par l'assistante sociale du site de Gentilly.

Sur l'année 2024, nous avons réalisé **2 commissions de candidature**. Lors de ces commissions, nous avons étudié **9 dossiers** :

- 6 visites sur site en binôme avec le médecin,
- 5 avis favorables pour un accueil sur le Dispositif,
- 3 avis défavorables, et 2 dossiers classés sans suite,
- 6 refus ou réorientation.

Fonctionnement de la commission d'admission

La commission d'admission interne à l'ALAGH se réunit une fois par mois et traite les dossiers d'admission du site de Gentilly. Elle comprend la responsable de site, l'assistante sociale, les cadres de santé et socio-éducatif, les secrétaires médico-sociales et les médecins. Nous nous sommes réunis à 2 reprises en 2024.

1. Le profil des personnes accueillies durant l'année 2024

Durant l'année 2024, nous avons accueilli une majorité d'hommes :

- **6 hommes :**

- 1 de 38 ans,
- 1 de 53 ans,
- 2 de 54 ans,
- 1 de 55 ans,
- 1 de 58 ans.

- **0 femme**

Répartition par tranche d'âge :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| – 18/24 ans : 0 % | – 45/49 ans : 4.4 % |
| – 25/29 ans : 0 % | – 50/54 ans : 30.5 % |
| – 30/34 ans : 8.7 % | – 55/59 ans : 17.5 % |
| – 35/39 ans : 21.7 % | – 60/64 ans : 8.6 % |
| – 40/44 ans : 8.6 % | – 65 ans et + : 0 % |

61% des personnes accueillies ont **plus de 45 ans**.

Plus de $\frac{3}{4}$ des personnes accueillies sont originaires de la région, avec une majorité d'usagers provenant de Meurthe-et-Moselle.

En 2024, nous avons accueilli des personnes essentiellement en provenance de rééducation ou du domicile, et quelques personnes provenant d'un autre établissement.

En 2024, près de 30 % des personnes sont isolées socialement et 15 % ont une situation sociale complexe.

En 2024, 82.6 % des personnes présentent une lésion cérébrale acquise. Concernant les maladies neurodégénératives, on en compte 17.4 %.

Nous constatons que la totalité des personnes présentent des troubles des fonctions supérieures, 34.7 % ont des problèmes de communication et 53 % des troubles du comportement.

2. Le projet d'accompagnement personnalisé

Nous constatons que **65.3 %** des personnes accompagnées ont **un projet « Établissement »** et **34.7 %** ont **un projet « Habitat »**.

Diagnostic et évaluation

Les 23 personnes accompagnées sur l'année 2024 ont été évaluées par les professionnels sur le plan neuropsychologique, ergothérapeutique, diététique...

Toutes les personnes accueillies ont bénéficié d'un projet d'accompagnement personnalisé permettant de définir les objectifs et moyens opérationnels à mettre en place pour accompagner la personne dans son projet de sortie.

Les objectifs et les moyens ont tous été discutés avec la personne, sa famille et son tuteur (le cas échéant).

Ateliers d'apprentissage

- Atelier cuisine : tous les **jeudis soir**, avec la participation de **3 résidents** et **2 professionnels (CESF ou ME + 1 soignant)**. Les menus sont choisis avec les résidents et les courses réalisées avec un résident. La réalisation du menu a lieu en fin de journée, chacun participe en fonction de ses capacités. Le repas est ensuite partagé ensemble.
- **Une fois tous les deux mois**, un repas collectif est organisé avec toutes les personnes du dispositif présentes (résidents et professionnels), avec la participation de 4 ou 5 résidents pour la préparation.
- **Certains midis** sont consacrés à des ateliers cuisine d'apprentissage ou atelier cuisine plaisir (avec la CESF) avec un résident dans le cadre de son projet individuel.
- Atelier autour de l'aliment : **chaque vendredi lors d'une séance de 30 à 45 minutes**, un travail autour des aliments est engagé : produits de saison, groupes d'aliments, échange autour de souvenirs, découverte de produits (jeu du goût, jeu des senteurs, dégustation de produits...), préparation de plats/pâtisseries. Atelier animé par la CESF assistée par un soignant et une fois par mois par la diététicienne.
- Atelier pâtisserie : **de manière occasionnelle** avec la participation des résidents sous volontariat, en moyenne 3 participants, et les 20 résidents pour le partage de la pâtisserie.
- Atelier d'entretien du linge : **toutes les semaines**, selon un planning établi, une dizaine de résidents entretiennent leur linge avec l'utilisation du lave-linge, sèche-linge et de l'étendoir. Ces derniers participent également à tour de rôle à l'entretien de la lingerie, accompagnée par la CESF.
- Atelier d'entretien du studio : **toutes les semaines**, chaque résident autonome (en moyenne 10 résidents) entretient son lieu de vie en réalisant la poussière, le changement des draps, le nettoyage de la salle de bain ainsi que de la cuisine.
- Atelier courses : **tous les lundis après-midi**, deux à trois résidents sont accompagnés par deux professionnels (CESF ou ME et soignant). Chaque résident est libre de s'y inscrire en fonction des achats qu'il a à effectuer. Le transport se fait en Handistan.
- Utilisation des transports en commun : sortie en bus avec un résident pour travailler son autonomie dans les transports. Accompagnement réalisé par la CESF ou l'ergothérapeute (3 résidents concernés).
- Atelier « vie quotidienne » : où sont abordés divers thèmes de la vie quotidienne tels que l'hygiène, les risques dans un appartement, les différentes lessives, les consommations d'énergie, etc.

Activités collectives

Sont organisées sur le dispositif, des activités collectives ouvertes à tous les résidents de PasseR'aile. Elles sont proposées **du lundi au vendredi** les matins à partir de 10h30 et les après-midis à partir de 14h30/15h.

Nous réfléchissons aux différents thèmes à aborder en lien avec les besoins des personnes et leurs pertinences sur le dispositif.

Les thèmes retenus :

- Atelier estime de soi et bien être : temps individuel propice à l'échange autour de divers soins,
- Atelier relaxation : un temps collectif où les résidents peuvent se détendre avec de la musique douce (Hang) et des sons apaisants (bruits de la forêt, chants d'oiseaux, etc.),
- Atelier film et montage vidéo : choix d'un film ou série en groupe, travail sur une rétrospective en image des événements et sorties de l'année,
- Atelier jeux de société,
- Atelier loisirs créatif autour de thèmes et temps fort qui rythment l'année,
- Atelier autour de l'aliment : travail sur les produits de saison, date de péremption...
- Atelier cuisine : choix d'un menu, liste de courses, sortie achat, cuisine et rangement,
- Atelier végétal : autour des plantes, plantes aromatiques avec création d'un petit jardinet ...
- Atelier balnéo : tous les dimanches en individuel.

Au regard des problématiques d'addiction et à la demande de nombreux résidents, plusieurs ateliers ont eu lieu en lien avec la santé, intitulés : « **Et si on en discutait ?** ». Ces ateliers ont été co-construits et animés par le médecin et la CESF :

- Atelier sensibilisation au tabac – 2 séances – 7 participants (échange via un jeu de carte, transmission d'informations et de documentation),
- Atelier sensibilisation à l'alcool – 2 séances – 7 et 9 participants (visionnage de vidéo, échanges via jeu de carte et jeu de manipulation des doses d'alcool et dégustation d'apéritif non alcoolisés).

Ateliers « ouverture sur l'extérieur »

Les ateliers « d'ouverture sur l'extérieur » ont pour objectif de permettre aux résidents de découvrir toutes les possibilités d'activités de loisirs gratuites ou à moindre coût, sur leur futur secteur d'habitation (**Sortie d'un groupe de 4 à 5 personnes accompagnées d'un professionnel**).

Les sorties peuvent être diverses comme :

- Sortie « À la découverte de Nancy », du quartier,
- Sortie découverte des sens (jardin botanique, sortie en forêt, parc, ...),
- Sortie restaurant, café, gaufre, ...,
- Sorties culturelles (musée de Nancy, expositions, visite cathédrale, médiathèque...),
- Sortie parc animalier, parc d'attraction,
- Sortie montgolfière à Chambley,
- Sortie au cinéma, bowling, shopping,
- Sortie à la ferme des chevaux de Saint-Urbain

- Plongée avec Handisub,
- Sortie piscine du Lido,
- Sortie ludothèque,
- Sortie basket.

Au-delà de permettre aux résidents de sortir de leur solitude, ces sorties sont un très bon moyen de travailler avec eux leurs difficultés de gestion des émotions liées à leurs lésions cérébrales.

Projet collectif :

Un projet à destination de l'ensemble des résidents de PasseR'aile, de leurs proches mais aussi des professionnels a été mis en place sur le mois d'octobre 2024. Il s'intitulait : « **Le mois du projet** ».

L'objectif principal était de donner des informations sur les droits, dispositifs et services existants pouvant contribuer à la construction du projet de vie de nos résidents.

L'objectif secondaire était de donner des informations à leurs proches et aux professionnels de PasseR'aile. Pour cela, nous avons abordé, par le biais d'ateliers collectifs, l'ensemble des thèmes pouvant les concerner : les mesures de protection, les services et dispositifs à domicile, la MDPH, l'emploi, les loisirs, les transports, les proches aidants, la conduite, les logements alternatifs ...

Nous avons fait appel à des partenaires ou à des professionnels en interne selon les thématiques.

Nous avons utilisé de nombreux supports visuels : affiches, photos, présentation sur écran, etc.

À l'issue de ces ateliers, nous avons animé un atelier de synthèse pour questionner les résidents et les aider à exprimer leurs désirs, choix et projets de vie.

Il y a eu au total **15 ateliers** sur trois semaines qui ont rassemblé entre 9 et 21 personnes.

Le bilan est positif et le projet sera reconduit en 2025.

Ateliers sportifs

Comme pour l'ouverture sur l'extérieur, les divers ateliers physiques proposés au sein même du dispositif ou en extérieur, permettent aux résidents de gérer leurs émotions, renforcer ou conserver leurs capacités physiques actuelles, mais aussi créer du lien social.

Sur l'année 2024, nous comptabilisons environ 60 prises en charge en séances sportives individuelles en fonction des besoins/projets des résidents :

- Intervention boxe adaptée : deux groupes de niveau ont été créés en fonction des capacités physiques des résidents (marchant ou non marchant) afin de proposer de la boxe française ou anglaise. **20 séances de sport sur l'année.**
- Atelier Boccia : **20 séances annuelles.**
- Sortie Basic Fit : en fonction des projets de chaque résident, afin de renforcer leur autonomie et leur capacité à s'occuper seuls.

En 2024, des événements sportifs extérieurs ont été programmés tels que la course des couleurs à Flavigny sur Moselle, des séances karting et une journée de démonstration boxe.

Ateliers avec des intervenants extérieurs

- Atelier théâtre : **une fois tous les quinze jours**, une intervenante théâtre intervient sur le dispositif afin de proposer des petites scènes d'improvisation ainsi qu'un travail sur les émotions aux résidents qui le souhaitent. En général, un groupe de **8 résidents** se joint à cet atelier.
- Atelier médiation animale : une **fois tous les quinze jours**, une intervenante vient proposer une séance de médiation animale pour **6 à 8 résidents**.
- Atelier art thérapie : **une fois par semaine**, une intervenante spécialisée en art thérapie propose une séance d'1h30 afin d'accompagner les résidents à s'exprimer à travers leur imagination et le créatif avec un groupe **de 6 à 8 résidents**.
- Atelier philosophie : proposé **une fois tous les quinze jours**, un intervenant vient sur le dispositif pour animer un échange avec les résidents sur différents thèmes de la vie. En général, un groupe de **6 à 8 résidents** se réunit en la salle à manger de PasseR'aile.

Ateliers en partenariat

En 2024, la monitrice éducatrice a beaucoup travaillé sur la recherche de partenariats et de propositions d'activités notamment occupationnelles hors site :

- Handisport
- Ludothèque au centre commerciale Saint Sébastien à Nancy, concerne 8 résidents du dispositif. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels s'y rendent le vendredi après-midi **tous les 15 jours**.
- Fab'Lab de J-B Thiery, : participation de 10 résidents du dispositif. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels s'y rendent le **vendredi après-midi tous les 15 jours**.
- Equit'aide à Dommartin lès Toul : 6 résidents concernés par l'activité. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels, s'y rendent **le lundi matin tous les 15 jours**.

Groupe d'Entraide Mutuel de l'AFTC (GEM) :

- Organisation des plannings des usagers
- Mise en place des transports en lien avec Handistan.

10 résidents ont testé les activités du GEM en 2024.

Accueil de jour

3 places d'accueil de jour. 5 personnes fréquentent l'accueil de jour à ce jour.

Les usagers sont accueillis à la journée, demi-journée, une à plusieurs fois par semaine avec ou sans repas.

Les personnes y travaillent des objectifs bien précis mis en place avant l'intégration en accueil de jour. Ils participent à des ateliers collectifs ou individuels. Un bilan est réalisé **2 fois par an**.

Activité de l'assistante sociale

Au sein du Dispositif PasseR'aile, l'assistante sociale planifie, en lien avec la cadre, la coordinatrice et le médecin, les séjours d'évaluation et anime la réunion de préparation des séjours. Elle planifie également les admissions.

L'assistante sociale accompagne les résidents dans l'ouverture et le maintien de leurs droits, en lien avec les mandataires judiciaires. Elle réalise les dossiers MDPH, les évaluations PCH en lien avec les ergothérapeutes, les bilans d'établissement pour les renouvellements d'orientation. Elle réalise les demandes de logement et les dossiers de demandes d'admission dans les établissements tels que les FAM, MAS et EHPAD.

L'assistante sociale intervient dans l'équipe mobile du dispositif. Elle travaille sur l'ouverture et le maintien des droits à la sortie des résidents, et n'intervient ensuite qu'en cas de nécessité ou pour faire le lien avec les partenaires de type mandataires, SAVS ou SAMSAH.

L'assistante sociale élabore les projets personnalisés des résidents dont elle est référente, et envoie la partie sociale pour les autres PAP aux référents des accompagnements.

Elle intervient également dans le processus d'admission en établissement des résidents, et organise en lien avec les partenaires, les séjours temporaires dans les autres établissements et notamment les MAS.

Elle réalise des visites médiatisées dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle travaille sur le maintien du lien parents/enfants.

Projet médical et thérapeutique

→ L'activité médicale et de soins

Le suivi de santé des résidents du dispositif PasseR'Aile est assuré par le Dr THIERRY, qui dispense à la fois le suivi de leurs pathologies principales, des pathologies associées, et des pathologies intercurrentes. Des internes en médecine générale ont réalisé un stage, un jour par semaine, pour une durée de 6 mois, sous la supervision du Dr THIERRY, dans le cadre d'un stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé (SASPAS). (De janvier à juin 2023)

Le Dr THIERRY assure les liens avec les partenaires médicaux de La personne, en amont et en aval de sa prise en charge dans le dispositif, mais également avec ses proches (familles, personnes de confiance).

Les personnes sont également prises en charge par des praticiens extérieurs, auprès des praticiens de ville ou du CHRU en particulier. Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical, d'une copie du traitement et de tous les éléments utiles à l'analyse de la situation de l'usager.

En cas de nécessité, les avis téléphoniques sont assurés par les médecins de l'établissement, 7 jours sur 7, de 8h à 21h, dans le cadre de leurs astreintes. En leur absence, les urgences médicales, le WE et la nuit, nécessitant une consultation sur site sont assurées par SOS médecins, dans le cadre de la continuité de soins.

Pour la plupart de ses consultations nous avons recours à des moyens de transport adaptés. Pour certains d'entre eux ils peuvent être assuré par les équipes avec mis à disposition d'un véhicule de l'établissement. Pour la majorité d'entre eux et en fonction des besoins du rendez-vous, nous faisons appel aux sociétés d'ambulances pour des transport couché, VSL ou VSL PTMR ou transport adapté GIHP qui nécessite souvent l'accompagnement d'un professionnel du service notamment pour les rendez-vous au CHU. L'accompagnement aux rendez-vous représente environ 2% des rendez-vous totaux.

L'établissement accueille des étudiants en deuxième année en médecine, odontologie et pharmacie pour le stage de sensibilisation au handicap sur trois jours, dont l'accueil et la formation sont supervisés par le Dr THIERRY.

Dr THIERRY est également maître de stage et a obtenu pour le site de Gentilly un agrément permettant l'accueil en stage des étudiants en 3^e cycle des études de médecine. Elle accompagne à ce titre des internes en médecine générale un jour par semaine sur des périodes de 6 mois, dans le cadre d'un Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoires Supervisé (SASPAS).

→ **L'activité de rééducation et sportive**

L'activité de rééducation est assurée par deux kinésithérapeutes.

Deux éducateurs sportifs sont venus renforcer l'équipe de rééducation. L'un d'entre eux (à 70 %) intervient principalement sur le dispositif Passer'aile.

Les objectifs principaux sont l'entretien des capacités physiques, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être et la santé, favoriser les capacités sociales.

Le service a assuré cette année 2024 :

- 1104 prises en charges (122 kiné, 971 sport, 11 appareillage).
- Il y a eu les collectifs sport : 23 séances de boccia ; 6 séances de ping-pong, 10 séances de boxe.

Les activités comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche et de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et la mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- Prises en charge individuelles : exercices en actif, circuit training, motomed, verticalisation, marche, parcours moteur...
- Activités sportives :
 - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels : Boccia / Boxe
 - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : Curling, Golf, Basket, Boccia, Parcours training, Ping Pong, Fléchettes pendulaires, Jeu de Ballon, Parcours fauteuil...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive, des soirées foot, ainsi qu'un tournoi de Boccia interne. Des activités sportives en extérieur sont proposées : bowling, parc et jardin, journée sportive LSC.

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage pour tout le site de l'ALAGH (corsets, corsets-siège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, bas de contention).

L'investissement dans un « Bike Labyrinth » permet aux résidents de faire du motomed tout en ayant une vidéo sur un écran les faisant voyager. Ce dispositif est interactif et demande régulièrement aux participants de choisir la direction à suivre en appuyant sur un contacteur. Ce dispositif est très apprécié par les utilisateurs.

→ L'activité neuropsychologique

Évaluations neuropsychologiques des résidents : à l'admission et réévaluations annuelles possibles en fonction des besoins des résidents. Cette évaluation permet de faire un état des lieux des points forts et de points faibles des résidents, concernant les capacités cognitives, afin d'adapter et d'individualiser l'accompagnement.

Les éléments nécessaires à une meilleure compréhension des résidents sont transmis à l'ensemble de l'équipe lors des réunions d'équipe. Cette évaluation permet également d'évaluer les aspects psychologiques et comportementaux.

Rédaction de synthèses à destination des référents et des patients dans le cadre de l'établissement du projet personnalisé et de courriers permettant d'étayer les besoins des résidents dans le cadre des dossiers MDPH de renouvellement des droits.

Évaluations neuropsychologiques en préadmission : ces évaluations ponctuelles se font à la demande de la commission d'admission afin d'apporter des informations complémentaires sur la personne, ses capacités et ses difficultés.

Suivi individuel des résidents : à la suite de l'évaluation initiale. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Remédiation cognitive,
- Entraînement aux habiletés sociales,
- Gestion des troubles anxieux,
- Gestion des troubles du sommeil,
- Soutien psychologique,
- Entretiens téléphoniques auprès des aidants (soutien, réponses aux questions, etc.).

Actions thérapeutiques

- Mise en place d'ateliers de prise en charge de la **cognition sociale**. Les ateliers sont assurés en binôme avec les AS/AMP.
- Mise en place **d'ateliers mémoire** à raison **d'une séance d'une heure par semaine** : conception du matériel adapté à chaque participant, gestion de la dynamique de groupe, travail de psychoéducation et remédiation cognitive. Les ateliers sont généralement assurés en binôme avec la CESF ou une AS/AMP.
- Ateliers « **liberté d'expression** » : ces séances ont lieu **toutes les 2 semaines** et ont pour objectif de permettre aux résidents de débattre et de s'exprimer autour d'un thème proposé en début de séance.

Travail en équipe / Missions transversales :

- Participation aux réunions d'équipe (une fois par semaine) / Présence lors des temps de transmission.
- Mise en place et coordination d'un programme de formation à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leurs expertises dans le domaine en question. En 2024, les formations ont porté sur la bientraitance et le circuit du médicament.
- Participation à des missions concourant au bien-être des résidents : aménagement des espaces communs, sorties extérieures, etc.

- Mise en place d'un groupe d'analyse des comportements problèmes qui peut être sollicité à tout moment par l'ensemble des professionnels afin de mieux comprendre les comportements problématiques et de mettre en place des moyens concrets pour y remédier.
- Réflexions/échanges avec le chargé de mission dans l'élaboration des dossiers d'appels à projets.
- Projet capsules vidéo : un projet de capsule vidéo a été réalisé en partenariat avec l'Institut Européen du Cinéma et de l'Audiovisuel (IECA). Ces capsules permettent d'aborder différentes thématiques en lien avec les personnes que nous accompagnons. Les thématiques réalisées cette année sont : présentation de l'Alagh – la cérébrolésion – la vie affective et sexuelle – les troubles de la déglutition.

Lien avec d'autres structures / partenaires :

- Participation à des temps d'échange et de rencontre organisés avec d'autres structures de la région afin d'aborder le rôle des psychologues au sein des ESMS.
- Avant toute nouvelle admission de résident, contact avec les professionnels en charge de l'accompagnement (IRR Lay Saint Christophe, CHU de Nancy, réseau LORSEP, etc).
- Participation aux réunions de l'association CÉRÉBROLOR.

Évaluation en studio et mise en situation en appartement

Pour les mises en situations, depuis 2021, l'ALAGH utilise un studio qui est dédié aux premières évaluations d'apprentissage à l'autonomie et aux évaluations de courte durée.

Séjours d'évaluation en appartement :

Chaque séjour est organisé en amont par le coordinateur de parcours avec les référents et en cohérence avec le projet et les capacités de l'utilisateur. Les séjours sont totalement personnalisés, en fonction des besoins et capacités de l'individu.

- L'ensemble des professionnels du dispositif sont amenés à intervenir, professionnels des soins (AS ou AES), CESF, ME, ergothérapeute, kinésithérapeute et éducateur sportif. La fréquence des interventions varie, elle peut être de plusieurs fois par jour au plus à une fois par semaine pour le minimum. L'accompagnement dans le quotidien, élaboration de la liste de courses, réalisation des courses, entretien du logement ... est total, partiel ou nul. (Selon le niveau d'autonomie de la personne)
- Nous pouvons faire appel à un service d'aide à domicile si cela a un intérêt (se rendre compte de la réalité du domicile, accepter l'aide de personnes inconnues ...)
- Pour certains usagers, nous mettons en place un service de portage de repas.
- Nous faisons également appel à un cabinet infirmier libéral de proximité en cas de nécessité au cours du séjour (prise de sang, délivrance du traitement au quotidien).
- S'il y a un traitement, une organisation est mise en place avec la pharmacie Moreau et les IDE de l'ALGH.
- La téléassistance est mise en place de manière aléatoire selon le projet et les besoins de l'utilisateur. Quand cela est le cas, les usagers se familiarisent ainsi avec l'utilisation des émetteurs qu'ils doivent activer en cas de dangers et difficultés importantes.

Un planning et un mail détaillant l'ensemble de l'organisation du séjour est envoyé en amont à tous les professionnels. Les accompagnements peuvent être ajustés au cours du séjour selon les observations faites.

Ces séjours sont souvent la première étape, en dehors du dispositif, d'observation en milieu écologique. Ces évaluations, observations et mises en situations réalisées par le biais des séjours sont de bons outils permettant d'identifier les potentialités et difficultés des usagers. Ils permettent de valider ou de réorienter un projet, en lien avec l'utilisateur et sa famille. Ses séjours permettent aussi d'affiner le besoin d'aide et d'être plus précis notamment lors de nos demandes auprès de la MDPH. Certains séjours ont pour but d'éviter l'institutionnalisation et de préserver certaines capacités d'autonomie avant une sortie en logement autonome. Chaque séjour fait l'objet d'un bilan fait avec l'utilisateur.

Les séjours d'évaluation de 2024 ont eu lieu uniquement dans le logement de Champigneulle :

- Nous avons organisé **11 séjours**. Le logement est un F3 destiné initialement à l'accueil temporaire externalisé de la MAS IP. Ces séjours ont eu une durée d'une à quatre semaines. **Soit une occupation annuelle de 223 jours correspondant à 61 %.**

Activités réalisées par l'équipe mobile

L'équipe mobile du dispositif est en charge de l'accompagnement de l'utilisateur dans son projet de sortie et du suivi après son départ. En effet l'accompagnement des résidents de passer à l'extérieur ne peut pas s'interrompre lorsqu'il passe la porte de sortie. Certaines choses ne peuvent pas être anticipées et doivent se faire au moment voulu dans le nouvel environnement.

De plus certains accompagnements prennent du temps, il faut prendre en compte l'aspect psychologique de l'utilisateur, son rythme et le respecter.

Nous nous devons également d'assurer une continuité et un relais dans les démarches médicales, administratives, ainsi que les démarches liées au handicap...

Les professionnels concernés sont : Coordinatrice d'équipe mobile, CESF, ME, ergothérapeute, neuropsychologue et assistante sociale.

En 2024, l'équipe mobile a continué à accompagner 7 usagers (3 en appartements, 3 en établissement médicaux sociaux et 1 en HEPAD). A cela s'ajoute la continuité des suivis pour 4 résidents. Lors de sortie vers une institution le suivi équipe mobile est peu important, il s'agit plus d'une veille. Pour ce qui est des sorties en appartement le suivi est accru en particulier les premières semaines voir les premiers mois.

En effet les personnes que nous accompagnons ont pour la plupart besoin de repères, de rituels. L'emménagement vient bousculer tous ces derniers et les mettre en difficultés.

Nous sommes très présents pour les rassurer, les aider à trouver des nouveaux repères dans leur nouvel environnement. Il est indispensable de faire le relais avec la prise en charge par des partenaires.

Les missions principales de la Coordinatrice d'équipe mobile sont : Présence au réunion ou synthèse, maintien du lien avec l'utilisateur, lien avec les partenaires, les proches aidants, veille globale sur la situation et réajustement si nécessaire des services mis en place.

Animation de la réunion mensuelle d'équipe mobile et coordination des interventions de l'équipe.

Les missions principales de la CESF et du ME sont transversales : Accompagnement dans les sorties extérieurs liées au nouvel environnement (loisirs, courses, transport en commun...), accompagnement premier rdv médecin traitant, aide au tri, à l'organisation dans le logement et à l'organisation temporelle, accompagnement dans les achats liés à l'installation, aide au classement administratif.

Les missions principales de l'ergothérapeute sont : Aide à l'installation, adaptation des locaux et équipements, aide aux transferts, réajustement des aides techniques si besoins, lien avec les

SAAD, lien avec la MDPH pour les aides techniques, suivi des commandes FMR et autres aides techniques, accompagnement dans les sorties extérieur liées au nouvel environnement.

Les missions principales du neuropsychologue sont : La participation aux réunions et synthèses, des entretiens de soutien auprès de l'usagers, le lien avec les proches aidants et le relais (sensibilisation aux troubles, difficultés de l'usager) auprès de professionnels, partenaires.

Les missions principales de l'assistante sociale sont : en amont, elle étudie les demandes d'admission et présente les dossiers. En aval, elle veille à l'ouverture des droits, participe aux réunions de synthèse, facilite le relais de l'accompagnement avec les différents partenaires. Dans le cadre des admissions en établissement, elle veille à la bonne intégration du résident et leur rend visite ou prend contact avec eux plusieurs fois avant de clôturer l'accompagnement quand il n'y a plus de besoins particuliers.

En plus de ses professionnels, le médecin peut être amené à intervenir pour différentes raisons notamment : consultation dans le cadre de l'accueil de jour, lien avec la famille, les partenaires, les établissements et professionnels de ville, avis médical ponctuel, veille sur les rdv pris antérieurement, réorientation vers médecin traitant, sollicitations pour des démarches de soins abordées lors du séjour.

L'équipe mobile assure en théorie le suivi de ces usagers pendant 3 mois renouvelable une fois, si besoin. Dans les faits, quelques situations méritent une veille et des interventions plusieurs mois ou années après la sortie.

L'équipe mobile se réunit lors d'une réunion, une fois par mois. Le but de ses dernières est de faire le point sur l'avancement des suivis, de réajuster les interventions selon les besoins identifiés et d'organiser les sorties à venir.

3. Formation et compétences des professionnels

L'équipe du dispositif (26 ETP) se structure. Nous avons eu plusieurs départs et arrivées de professionnels au cours de l'année 2024.

Des temps de formations et de régulation d'équipe ont lieu plusieurs fois par semaine.

Nous avons recruté un cadre socio-éducatif qui travaille en binôme avec la coordinatrice du dispositif afin de renforcer l'accompagnement des projets et des équipes.

Réunion d'équipe

Chaque semaine, une réunion avec l'équipe vie quotidienne est programmée pour évoquer des questions d'organisations et les situations des résidents.

Toutes les semaines, une réunion d'équipe pluridisciplinaire est organisée le mardi après-midi de 15h à 16h. Cette réunion se déroule en deux temps : la présentation de l'état d'avancement du projet de 5 usagers, des points d'organisation et d'information générale.

Formation

Au vu des problématiques rencontrées avec les usagers notamment comportementaux, des actions spécifiques ont été mises en place à destination des équipes :

- Mise en place et coordination d'un **programme de « mini-formations »** par la neuropsychologue, à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : chaque

mois, un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leurs expertises dans le domaine en question.

- Mise en place **d'un temps de formation** à destination des agents hôteliers aux lésions cérébrales et aux comportements problèmes qui en découlent.
- Formation logiciel informatisé de l'utilisateur **NETVIE**.
- Formation des professionnels soignants sur le circuit du médicament (animée par la cadre de santé – IDE)
- Participation de la neuropsychologue à des temps d'échange et de rencontre organisées avec d'autres structures de la région afin d'aborder le rôle des psychologues au sein des ESMS.
- 12 séances d'analyses des pratiques pour les professionnels de l'équipe vie quotidienne du dispositif (2 groupes de 6 professionnels ont bénéficié de 6 séances)

Démarche qualité

Le dispositif PasseR'aile continue à structurer son organisation. Des outils, des protocoles, des process sont créés en fonction des besoins et des situations.

Des modes opératoires ont été finalisés et mis en application à travers le système qualité :

- Mode opératoire « séjours d'évaluation »
- Mode opératoire « projet d'accompagnement personnalisé »
- Mode opératoire « gestion des activités »
- Mode opératoire « comportements problèmes »
- Mode opératoire « accueil de jour »
- ...

Les missions plus précises des uns et des autres se structurent et s'articulent.

L'évaluation externe a eu lieu en mai 2024.

Collaboration et partenariat / Communication

Tout au long de l'année, en fonction des rencontres et des besoins, un certain nombre de partenariats et de rencontres ont vu le jour :

- Convention avec une pharmacie de ville pour étendre la Prescription des Doses Administrées à l'ensemble des établissements de l'ALAGH.
- Convention avec l'Hospitalisation À Domicile (HADAN) signée, étendue à tous les établissements de l'ALAGH.
- Intervention de l'équipe de l'Hospitalisation A Domicile (HAD) au sein du dispositif.
- Prises en charge d'usagers au Centre Médico-Psychologique (CMP) les Hulottes à Vandœuvre-lès-Nancy.
- Réalisation d'EEG- EEG longs à la MAS EPIDOM.
- Convention avec le réseau Gérard CUNY autour de la Plateforme Territoriale d'Appui.
- Équipe mobile Alice du CPN.
- Travail du partenariat avec l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du CHRU.
- Activités sportives :
 - Convention de partenariat en cours avec un professeur de sport adapté.

- Travail individuel de chaque usager avec un coach sportif (Adaptamoov) : bilan sportif individuel + séances.

- Rencontre avec l'équipe des maladies rares de Nancy.
- Rencontre avec l'équipe du LORSEP (partenariat engagé dans un premier temps autour de la formation des professionnels).
- Rencontre MMH, 3F Grand Est...
- SAVS APF (54, 88), CAPS de Rosières.
- Services d'Aide à domicile (Ville et Services, ADMR...).
- École pour la vie autonome, SAMSAH EPIDOM.
- Conseil Départemental 54 / Service civique.
- AEIM / ESAT LANCIOT.
- MDPH Grand Est.
- ...

En termes de communication, nous communiquons largement sur le dispositif à travers le site internet, la presse... Une page Facebook dispositif PasseR'aile permet de communiquer sur les réseaux sociaux l'activité du dispositif.

4. FOYER D'ACCUEIL DE JOUR (FAMJ) NANCY

Analyse des éléments essentiels

L'activité

Activité	Réalisée 2022	Réalisée 2023	Réalisée 2024
Journées	2349	2255	2419
Moyenne	9.62	9.39	10.32

	2022	2023	2024
Nombre de jours de présence	2 349	2 255	2419
Nombre de journées exceptionnelles	301	186	137
Nombre d'absences récupérables (Séjours temporaires, convenance personnelles...)	301	609	573
Nombre d'absences non récupérables (maladie, réduction nb de places/jr cause COVID, verglas...)	537	196	106
TOTAL ABSENCES	838	805	679
Nombre de sorties définitives	2	3	6
Nombre d'entrées	-	3	3
Moyenne de fréquentation de l'Accueil de Jour	9.62	9.60	10.32

Les usagers

La catégorie **des 20-29 ans** passe de 11 % à 16 % des personnes, et celle des 30-39 ans de 28.5 % à 24%. Ainsi, il y a un peu plus de personnes de moins de 40 ans accompagnées que de personnes de plus de 50 ans. Le plus jeune est âgé de **24 ans** et l'aîné a fêté ses **75 ans**.

	FAMJ
Répartition des usagers selon la classe d'âge	Décembre 2024
	25 usagers
20-29 ans	16%
30-39 ans	24%
40-49 ans	20%

50-59 ans	24%
60-75 ans	12%
+ de 75 ans	4%

En décembre 2024, les personnes accueillies au FAMJ présentent une situation de handicap moteur en raison de leurs histoires neurologiques liées à la naissance (39 %), des lésions médullaires (18%), un accident survenu au cours de la vie avec des lésions cérébrales acquises (32 %) ou dans le cadre de pathologies neurologiques évolutives (11 %).

Les personnes sont soutenues dans leur quotidien à domicile en raison de leur dépendance physique. Plus de la moitié (47%) sont seulement aidées par leurs proches aidants (parents ou époux), 28 % sont aidées par leurs proches aidants et bénéficient de l'intervention de prestataire de service et 14 % bénéficient uniquement de l'intervention d'un prestataire de service. L'âge moyen est de 46 ans avec une **proportion équivalente d'hommes et de femmes**.

L'avancée en âge des personnes accueillies depuis l'ouverture du FAMJ en 1995 a amené une réflexion sur la nature et la fréquence des activités proposées. Il est des personnes qui demandent à moins sortir et ont une préférence pour les temps de partage autour d'un jeu, d'une discussion ou d'un repas.

La réponse apportée et le mode d'accueil du FAMJ se doivent d'être souples et adaptés. Le projet d'accompagnement et le planning des activités est donc adapté en fonction des besoins et des attentes exprimées.

L'avancée en âge des aidants nous incite à travailler de manière plus fréquente sur :

- La proposition d'accueils temporaires de répit et de découverte de la MAS,
- Le plan d'aides à domicile,
- L'acceptation des aides techniques pour soulager les transferts et sécuriser l'environnement.

Le FAMJ accueille des personnes qui désormais sont seules à domicile en raison du décès de leurs proches, ou qui vivent avec un parent célibataire et/ou âgé. Il existe une vigilance de l'équipe du FAMJ à prévenir le risque d'épuisement de l'aidant et d'isolement. L'accompagnement au FAMJ est donc de plus en plus personnalisé et est proposé « hors les murs » de l'établissement.

Les objectifs généraux du service sont :

- Accueillir la personne et la rendre partie prenante de la réalisation de ses journées de présence (s'impliquer, participer, proposer...),
- Intégrer la personne au groupe constitué de façon à favoriser le développement de liens,
- Accompagner les actes de la vie quotidienne,
- Permettre le maintien à domicile, soutien à la personne, évaluation de la nature et de la fréquence des aides humaines et l'analyse des besoins d'aides techniques.
- Travailler et accompagner la personne accueillie dans son projet personnalisé

L'équipe du FAMJ participe aux actes de la vie quotidienne des résidents (mise aux toilettes, aide aux repas, accompagnement par le biais d'activités et de sorties, échanges...).

Ces temps sont des moments d'échange, de convivialité et de lien entre professionnels et usagers.

Les soins infirmiers sont réalisés par une infirmière de la MAS.

Depuis 2023, les professionnels partagent le repas de midi avec les personnes accueillies (temps qui n'était plus possible pendant la période COVID).

Le service propose :

- Des activités individuelles et collectives sous la forme d'ateliers, dans un but d'éveil, de stimulation, de développement des acquis physiques, cognitifs et sociaux, mais aussi de distraction, de détente et de mieux être.

Après chaque période estivale, l'équipe recueille les souhaits de chaque usager concernant les activités (renouvellement ou changement). La confirmation de leur participation aux ateliers se fait selon différents critères : les objectifs établis lors du projet personnalisé, la place disponible dans chaque atelier. Un planning est alors transmis à chaque résident pour toute l'année en cours.

Lors de chaque période scolaire, les activités réalisées habituellement sont suspendues. D'autres activités et sorties sont prévues en fonction des souhaits de chaque résident et de la période de l'année.

Toutes les activités sont guidées par le PAP et les intérêts connus de la personne. Le programme des activités est revu annuellement en fonction de l'évolution des besoins et des demandes. Les personnes sont consultées systématiquement à chaque rentrée de septembre pour définir le planning d'activités qui leur sera remis.

Activités spécifiques au FAMJ :

Activités sportives :

- Boxe (18 usagers), Curling (9 usagers), Tennis de table et Baby-foot (6 usagers). Boccia (11 usagers). Activité ludique sportive (10 usagers). Curling (9 usagers).

Activités culturelles :

- Cinéma : être en lien avec l'extérieur et l'actualité cinématographique, faire des choix et cultiver ses émotions (5 usagers).
- Médiathèque : entretenir ses connaissances, découvrir, explorer... (4 usagers).

Activités d'expression :

- Atelier « Philo » (8 usagers).
- Atelier Expression (6 usagers)
- Atelier Brain-Storming (mémoire et connaissances générales) (7 usagers).
- Atelier discussion à thème (8 usagers)

Activités manuelles et créatives :

- Sculpture : activité de détente et de dextérité autour de la terre et du toucher (9 usagers).
- Cuisine : apprendre des recettes que l'on peut mettre en œuvre à la maison, se repérer dans le temps et utiliser ses sens (6 usagers).
- Bricolage manuel : activité en fonction des événements festifs à préparer.

Activités bien-être :

- Atelier bien être : se détendre, mettre en œuvre ses sens (5 usagers).

- Atelier relaxation (8 usagers)
- Atelier approche du poney : pansage de l'animal, caresses, guidage de l'animal sur un parcours. Créer un lien particulier avec l'animal, développer l'autonomie et le contrôle de soi, améliorer l'estime de soi... (4 usagers).

Sorties Shopping :

- Être en lien avec l'extérieur, faire des choix, travailler sur l'autonomie et la gestion de son budget (7 usagers).

En moyenne, chaque usager du FAMJ participe au moins **à une activité ou une sortie par jour.**

Des sorties sont également programmées en fonction de l'actualité culturelle du moment (expositions, foire attractive de Nancy, foire exposition, musée, restaurant, cinéma, ...).

Les activités MAS-FAMJ sont de nouveau réalisées en commun tels que l'atelier chorale (6 usagers du FAMJ) et atelier art thérapie (7 usagers du FAMJ).

Les transports

Depuis le 2 janvier 2025, le transport est assuré par la société OMNIBUS (qui se situe à Vandoeuvre).

Les travaux

Depuis septembre 2023, le FAMJ dispose d'un espace plus important avec la construction d'une véranda.

5. Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) VILLERS-LES-NANCY

I) Analyse des éléments d'activité

1) Données chiffrées

Le SSIAD a une capacité d'accueil de 151 places.

Nous comptabilisons 158 personnes accompagnées par le SSIAD sur l'année 2024. **33 512 journées** ont été réalisées sur les 55 266 attendues, ce qui donne une activité cumulée à **60.64%** pour l'année 2024.

Évolution du taux d'occupation sur l'année 2024 :

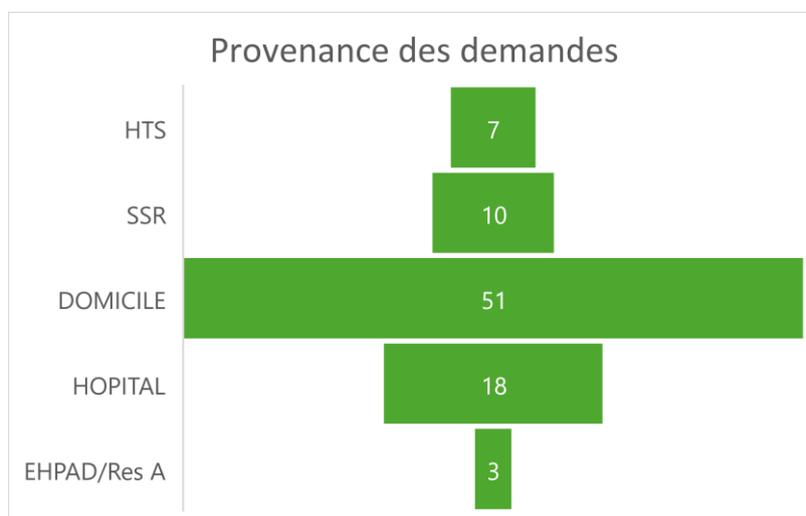


→ On comptabilise 712 jours d'absences de personnes accompagnées en 2024, correspondant principalement à des jours d'hospitalisation ou des séjours temporaires en institution.

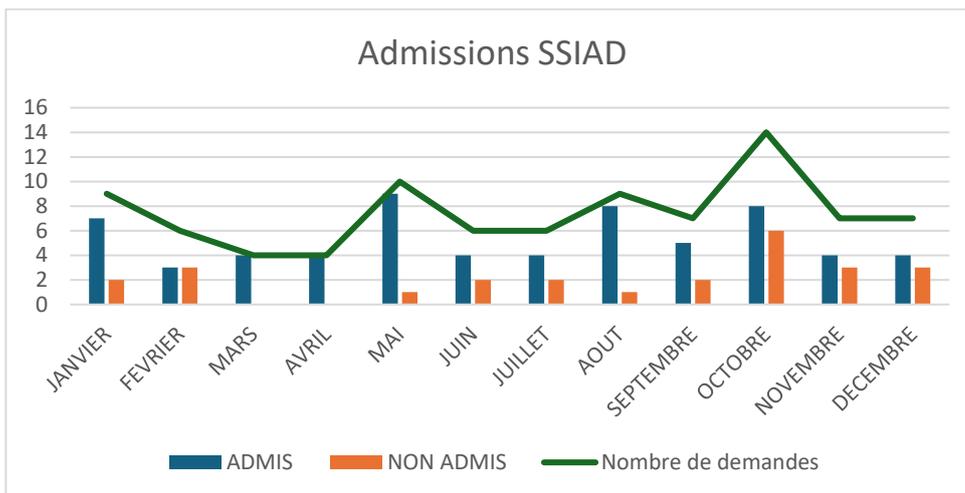
Les demandes de prise en charge

Nous avons reçu **89 dossiers** de demande de prise en charge au cours de l'année contre 105 l'année dernière. 25 dossiers n'ont pas abouti.

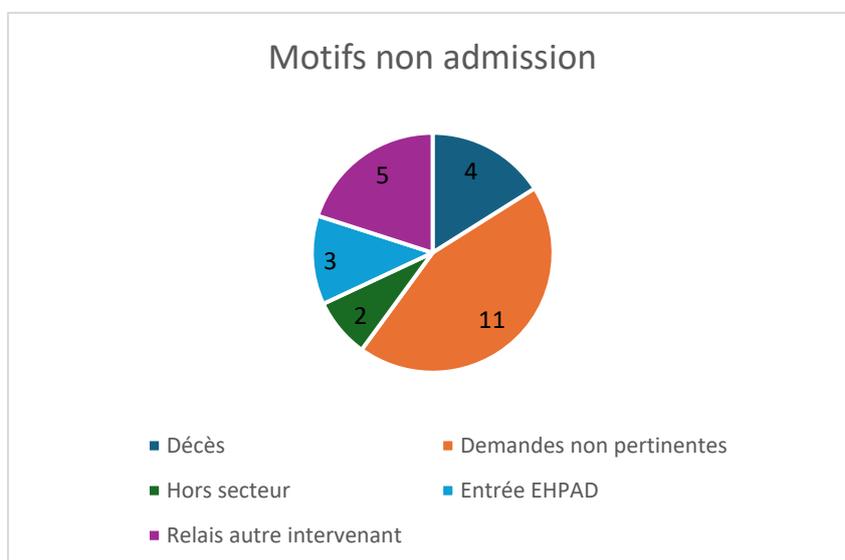
- **Origine des demandes**



- Les demandes initiales de SSIAD



Le pourcentage d'admission suite aux demandes est de 76%.

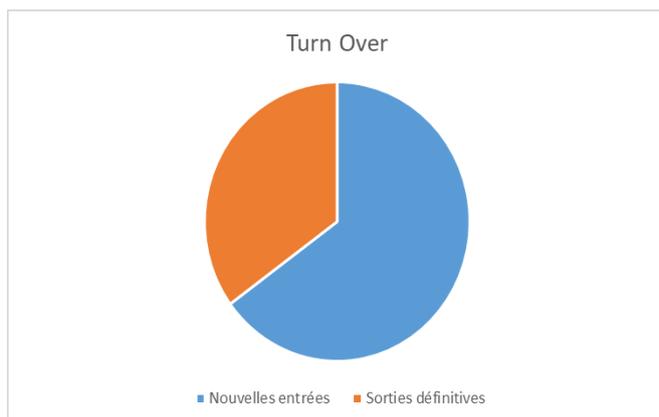


Remarque :

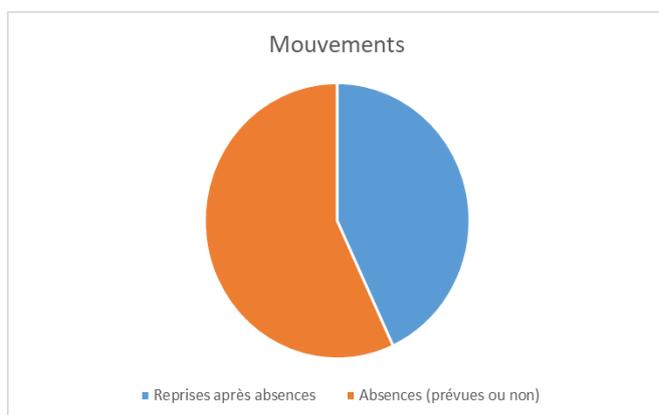
Les demandes non pertinentes correspondent :

- À des demandes faites majoritairement par le CD54 suite à la réévaluation du plan APA. Cependant, la famille est satisfaite de l'accompagnement par les services d'aide et ne souhaite pas changer d'organisation.
- À des demandes anticipées pour des personnes prévues en sorties d'hospitalisation mais dont l'évolution de l'autonomie ne nécessite plus la mise en place du SSIAD au retour à domicile. D'autres acteurs se sont mis en place (IDEL, HAD ...).

- Les mouvements des personnes accompagnées



Le taux de rotation des personnes accompagnées est de 50% sur le SSIAD.



Le taux d'occupation est impacté par un déséquilibre entre le nombre d'absences par mois et le nombre de reprises par mois des personnes accompagnées. Cela signifie qu'il y a de nombreuses absences supérieures à 1 mois.

- Tableau synthétique des entrées et sorties en 2024

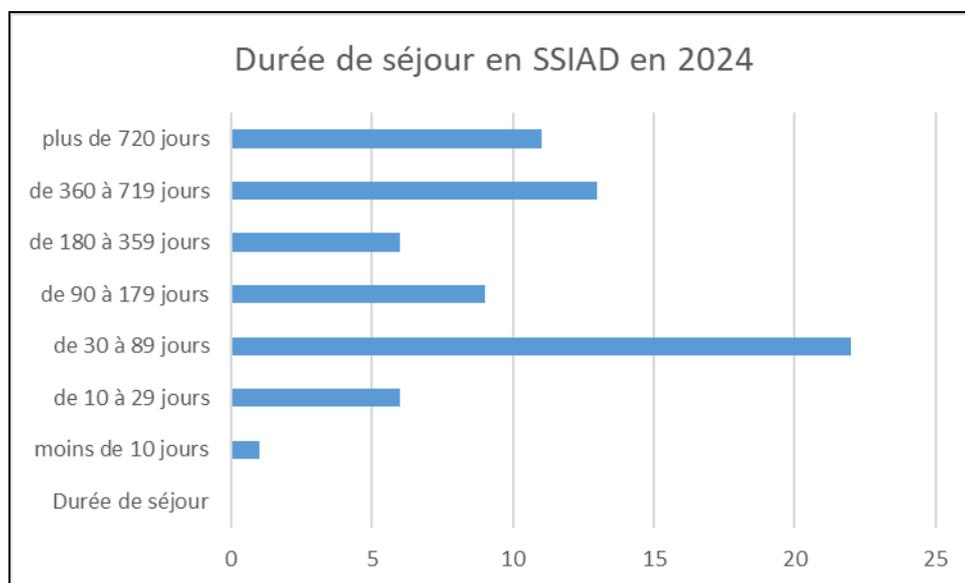
Au 31/12/2024, **93 patients** étaient présents, contre 92 fin décembre 2023.

	Entrées		Sorties temporaires		Sorties définitives		
	Nouvelles entrées	Reprises après absences	Hospitalisations	Absences programmées	DC à domicile	Établissement (EHPAD ou service hospitalier)	AUTRES (reprise autonomie ou relais autres intervenants)
JANVIER	6	7	3	2	2	3	3
FEVRIER	3	3	5	1	1	2	1
MARS	4	7	8	2	2		
AVRIL	4	8	7	6	1		
MAI	8	8	8	2			
JUIN	4	1	4	2		1	1
JUILLET	5	9	8	5	3		2
AOUT	8	11	7	6		1	2
SEPTEMBRE	5	6	3	3		1	
OCTOBRE	8	12	9	5	2	1	1
NOVEMBRE	4	6	7	1	1	2	1
DECEMBRE	4	6	3	4			
TOTAUX	63	84	72	39	12	11	11

La durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2024 est de 383.62 jours d'accompagnement.

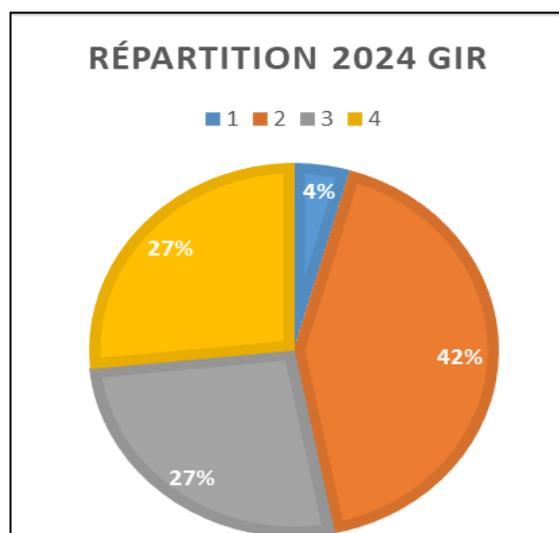
Les durées de séjour pour les personnes sorties définitivement du SSIAD se répartissent comme telles :



On constate que la durée de séjour des personnes au SSIAD est majoritairement de moins de 6 mois, ce qui explique la difficulté pour le SSIAD à augmenter le taux d'occupation malgré le nombre d'entrées à l'année.

L'accompagnement à domicile

Évolution du niveau de dépendance :

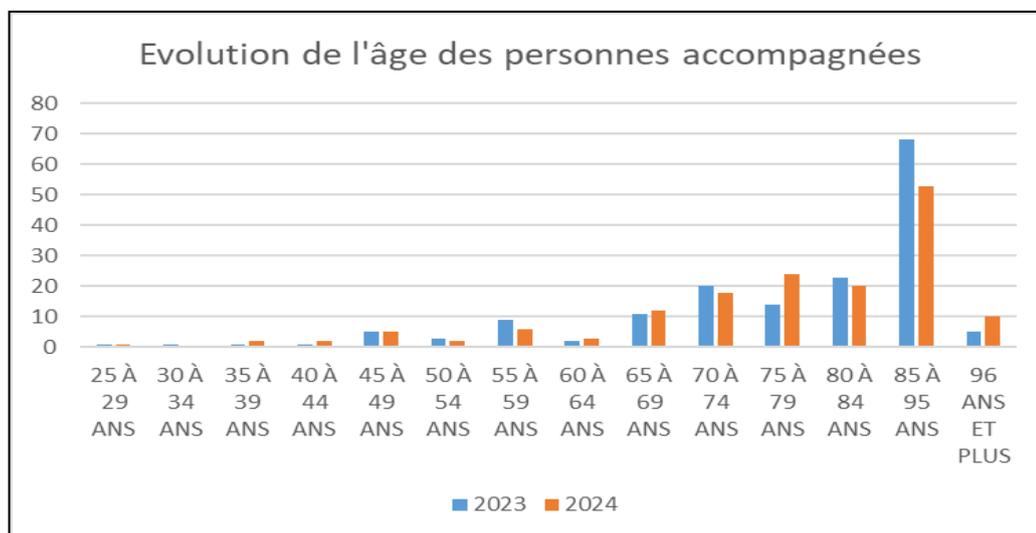


Le SSIAD de l'ALAGH accompagne des personnes dont le niveau de dépendance est évalué entre un GIR 1 et GIR 4.

On constate entre 2023 et 2024 une augmentation des GIR 2 et la diminution des GIR 3. Cela s'explique par l'évolution de la dépendance des personnes accompagnées par le SSIAD d'une année sur l'autre.

Le faible taux de personne accompagnée par le SSIAD en GIR 1 s'explique principalement par des entrées en institution (EHPAD) ou la survenue du décès de la personne en situation de grande dépendance liée à son état de santé. On constate que le maintien à domicile peut être difficile voire dangereux pour ces personnes en grande dépendance, notamment en cas de facteurs aggravants : absence ou épuisement des aidants, troubles cognitifs envahissants, logements précaires et/ou non adaptés, manque de moyens financiers ...

Évolution de l'âge des personnes accompagnées :



L'âge des personnes accompagnées par le SSIAD se situe majoritairement **entre 85 et 95 ans**. Ceci est à mettre en relation avec les niveaux de dépendances des personnes accompagnées.

2) L'analyse du taux d'occupation

Le taux d'occupation du service est de **60.64 %**, ce qui est très faible.

Les éléments présentés ci-dessus nous permettent d'émettre des hypothèses sur ce résultat d'activité :

1. Le nombre de demandes est faible et ne permet pas de couvrir notre taux de rotation de 50% de personnes accompagnées. Par ailleurs, le taux de demandes actuelles n'est pas suffisant pour remplir la capacité d'accompagnement du SSIAD sur son secteur d'intervention.
2. Le nombre de sorties (temporaires et définitives) est trop élevé, proportionnellement au nombre d'entrées (nouvelles admissions et reprises).

D'autres éléments sont à mettre en perspective, et sont à prendre en compte dans l'activité globale du SSIAD :

3. La durée d'intervention et la charge en soins des personnes accompagnées mobilisent des moyens humains importants. En 2024, le SSIAD a accompagné :
 - 18 personnes en situation de handicap dont 11 personnes avec une durée de soins de 1h30,

- 74 personnes avec un niveau de dépendance (GIR) de niveau 1 et 2 dont 7 personnes nécessitant une intervention en binôme, avec une durée de soins plus importante.

3) Les points d'amélioration

→ Le nombre de demandes

Les demandes de SSIAD qui ont lieu sur la métropole du Grand Nancy sont régulées par la plateforme des SSIAD, portée par le DAC 54 :

- ⇒ Des appels réguliers auprès des référents parcours permettent d'informer ceux-ci sur la disponibilité des places du SSIAD.
- ⇒ Une réunion inter-SSIAD est demandée afin de relancer les demandes de SSIAD sur la métropole du Grand Nancy.

Le SSIAD travaille avec de nombreux partenaires : établissements sanitaires et médico-sociaux, professionnels libéraux (médecins traitants, infirmiers, kinésithérapeutes ...), services d'aides à domicile (SAAD), de soins à domicile (HAD). De bonnes relations permettent la bonne coordination des parcours des personnes accompagnées et d'anticiper les retours à domicile et donc la reprise par le SSIAD des accompagnements.

L'attention doit être mise sur la communication aux partenaires, concernant :

- Les capacités d'accompagnement du SSIAD (disponibilité de places),
- La capacité de mise en place rapide du SSIAD (réactivité des évaluations à domicile et de la planification des interventions),
- La capacité de prise en charge globale des soins, grâce à une équipe de professionnels salariés infirmiers et aides-soignants,
- La compétence de coordination du SSIAD en matière d'accompagnement et d'aide au maintien à domicile.

→ Le nombre de sorties

Les sorties temporaires impactent fortement le taux d'occupation du SSIAD. Elles regroupent deux grandes catégories : les hospitalisations non programmées et les absences programmées (vacances ou séjours temporaires en institution). Il convient de différencier ces deux catégories.

Les hospitalisations non programmées, sont difficilement maitrisables. Elles sont la résultante d'une augmentation de la moyenne d'âge des personnes accompagnée par le SSIAD, et des problématiques de santé associées.

L'augmentation du personnel infirmier salarié au sein du SSIAD permet d'améliorer le suivi à domicile et d'éviter aux personnes des hospitalisations non souhaitées. La collaboration avec les services d'Hospitalisation À Domicile (HAD), permet également d'augmenter les possibilités de maintien à domicile, notamment en cas de besoins médicaux majorés.

Les absences programmées, sont d'une durée variable. Elles peuvent aller de 7 à 90 jours en moyenne. Le SSIAD doit pallier ces absences ayant un fort impact sur le nombre de journées réalisées tout en garantissant la reprise des interventions pour la personne lors de son retour à domicile.

Lorsque l'hospitalisation ou l'absence ne peut être évitée, l'enjeu pour le SSIAD est de réduire, dans la mesure du possible, la durée de l'absence. Pour cela, le SSIAD met l'accent sur :

- L'identification du SSIAD ALAGH comme acteur privilégié du maintien à domicile pour la personne concernée. Il s'agit là de communiquer les informations essentielles aux acteurs intervenant dans le parcours de la personne, via des documents de liaison et/ou via l'utilisation des outils disponibles sur la métropole (PARCEO). L'objectif est d'anticiper et de faciliter le retour de la personne à domicile si celui-ci est souhaité.
- L'amélioration des conditions de maintien à domicile, en collaboration avec les partenaires compétents (médecin traitant, HAD, SAAD, prestataire de matériel ...)
- L'adaptation de l'offre de soins en fonction de l'évolution des besoins (augmentation du nombre /fréquence de passages, interventions en binôme ...)

→ **La durée d'intervention et la charge en soins des personnes accompagnées**

L'évolution des besoins en soins des personnes à domicile tend vers une augmentation de l'avancée en âge et de la dépendance à domicile. Le SSIAD doit adapter son offre en conséquence, et notamment sur :

- La formation de ses professionnels soignants afin de pouvoir accompagner les personnes dans leur globalité et proposer des actions de prévention, d'éducation thérapeutique et de maintien de la qualité de vie.
- L'augmentation de la présence infirmière au SSIAD permettant un suivi plus régulier au domicile et ainsi faciliter le lien entre le médecin traitant, le patient et les professionnels. L'objectif est d'offrir à la personne à domicile un accompagnement coordonné et correspondant à ses besoins en soins.
- La collaboration avec le DAC 54, pour le suivi des situations complexes à domicile : coordination multi-intervenants, renforcement du lien ville-hôpital ...
- La sollicitation de l'ARS et du Conseil Départemental sur les situations de dépendance particulières, notamment sur les possibilités de mise en place de binômes SSIAD/SAAD à domicile pour certaines situations.

II) Les partenaires du maintien à domicile

→ **Le DAC 54 :**

L'interlocuteur pour l'ensembles des prises en charge du SSIAD est le **DAC 54**, c'est lui, via la plateforme des SSIADS, qui régule et sollicite le SSIAD lorsqu'il reçoit les demandes de prise en charge.

Le DAC 54 est un partenaire essentiel dans l'accompagnement au long terme, il permet notamment de :

- Réguler l'offre et la demande pour les SSIADs sur le territoire de la métropole du Grand Nancy, en recevant et orientant les demandes de SSIAD selon les secteurs d'intervention définis par l'ARS,
- Faire le lien entre les différents acteurs du domicile, les établissements sanitaires et médico-sociaux et les autorités tutélaires,
- Appuyer les professionnels et services dans la gestion des situations complexes.

→ **Les aidants :**

On distingue les aidants vivant ou non avec la personne accompagnée, car cela impacte les conditions de vie au domicile, notamment pour les personnes très dépendantes.

Les personnes aidantes des personnes accompagnées par le SSIAD sont :

- Le conjoint et/ou les enfants,
- La famille proche (fratrie...), la belle famille,
- Les amis, voisins ...

Pour faire face à l'épuisement des aidants et les accompagner au mieux dans l'aide qu'il apporte à leur proche, le SSIAD met en place plusieurs actions :

- La prise en compte des aidants dans la co-construction du projet personnalisée de la personne. Cela permet d'inclure l'aidant dans l'accompagnement, de prendre en compte son implication et ses capacités d'aide. Les professionnels pourront ainsi collaborer efficacement avec l'aidant, pour une prise en soin globale et facilitée.
- L'écoute et la proposition de solutions ou conseils adaptés. Les professionnels sont amenés à prodiguer des conseils aux aidants, tels que l'utilisation d'aides techniques ou l'aménagement de domicile, l'accès aux droits ou la mise en place d'aides supplémentaires.
- L'orientation vers des associations d'aide aux aidants ou des plateformes de répit, en prévention ou lorsque le besoin est ressenti.

Fin 2024, le SSIAD de l'ALAGH a répondu à un appel à projet de la conférence des financeurs portant sur des actions à destination des aidants. Ainsi, le SSIAD s'est positionné sur deux actions :

- La mise en place de séances de réflexologie plantaire,
- La mise en place de séances individuelles et collectives avec une psychologue.

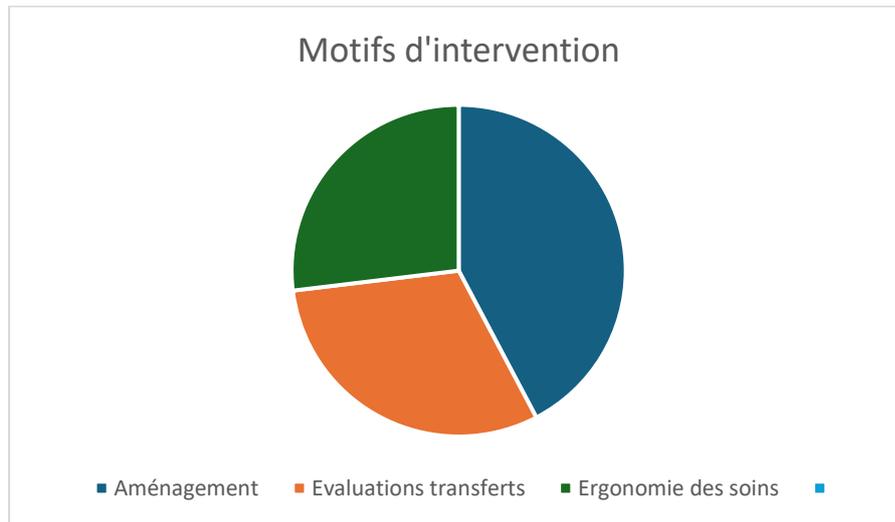
Cet appel à projet doit s'inscrire dans une réflexion plus large menée par le SSIAD pour la mise en place d'actions concrètes au long court, pour prévenir notamment le risque d'épuisement ou l'aggravation de l'état de santé des aidants.

→ **L'ergothérapeute :**

Comme l'année précédente, le SSIAD a la possibilité de proposer aux personnes accompagnées l'intervention d'une ergothérapeute. Elle est présente une fois par mois sur le SSIAD. Elle intervient pendant et/ou en dehors des interventions des soignants et analyse les besoins de la personne en termes de matériel et d'aménagement du domicile.

Ces interventions peuvent être déclenchées à la demande des professionnels (soignants ou IDEC), des familles ou des personnes accompagnées elle-même.

L'ergothérapeute est intervenue **26 fois** sur l'année 2024, ce qui correspond à un peu plus de deux interventions par jour de présence. Ces interventions sont stables par rapport à l'année 2023.



La plus-value qu'elle apporte est indéniable :

- **Auprès des patients et de leur famille** : c'est un interlocuteur supplémentaire qui leur apporte ses compétences et son regard professionnel pour les aider à vivre au mieux la perte d'autonomie.
- **Auprès des soignants** : c'est une aide dans leur pratique quotidienne, qui les amène à réfléchir sur leurs habitudes de travail afin d'en diminuer la pénibilité.
- **Auprès de l'IDEC** : c'est un relais pour les situations compliquées dans le suivi des dossiers (avec la MDPH par exemple) en faisant le lien avec les prestataires de matériel ou les intervenants hospitaliers (ergo, médecins rééducateurs...).

→ **Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) :**

Le SSIAD travaille en collaboration avec tous les SAADs du territoire.

En vue de la future réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD), le SSIAD de l'ALAGH a renforcé ses liens avec les SAADs du territoire afin de :

- Maintenir un niveau de collaboration efficace et serein avec l'ensemble des SAADs du territoire, compte tenu de la liberté de choix de la personne de faire appel au SAAD de son choix,
- Travailler plus étroitement avec un SAAD dans l'optique de la transformation du SSIAD en SAD. Le choix s'est porté sur le SAAD de l'association ADAVIE, avec qui un travail de fond sur la mise en conformité du cahier des charges de la réforme a commencé et doit se poursuivre tout au long de l'année 2025.

III) **Le personnel**

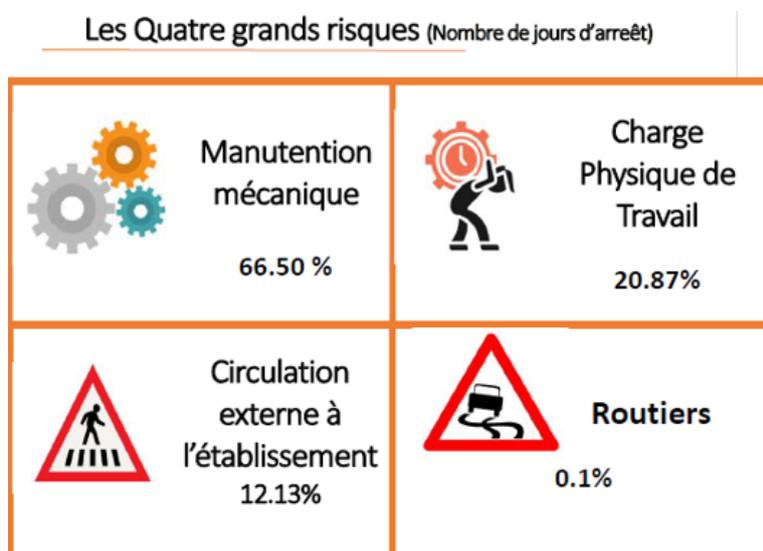
L'équipe

L'équipe du SSIAD est constituée d'Aides-Soignantes, d'AES/AMP et d'Infirmières diplômées d'État.

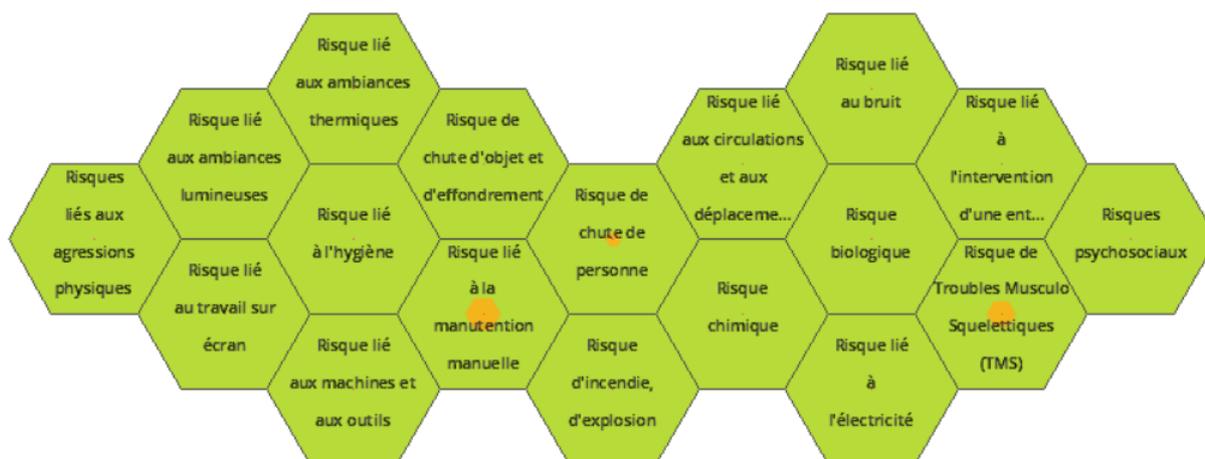
L'équipe encadrante est composée d'une infirmière coordinatrice et d'une responsable de service.

Absentéisme et accidents du travail

L'essentiel des accidents de travail sur le SSIAD sont dus à la manutention mécanique, en lien direct avec l'accompagnement de la personne.



Un travail important est à continuer sur les risques liés à la manutention des personnes à leur domicile. Les actions sont en lien avec la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) :



SOURCE : DUERP SSIAD 2024-2025 - AGEVAL

En 2024, les actions se sont inscrites dans la continuité de l'année 2023, notamment pour :

- La poursuite de l'expérimentation sur les temps de travail, sur un cycle de 26 semaines, construit avec et pour les professionnels, dans un objectif de réduction de la fatigue et d'intensité de travail,
- La poursuite du travail de collaboration avec l'ergothérapeute et les prestataires de matériel à domicile pour l'aménagement et l'équipement des domiciles,
- Le maintien des tournées en binômes, avec l'implication du personnel infirmier dans les soins de nursing,

- Le maintien des temps d'échanges entre professionnels, pour limiter les risques d'aggravation des conditions de travail à domicile (charge physique et psychologique, conflits ...),
- L'achat, l'entretien et le renouvellement du matériel nécessaire à l'exercice à domicile (EPI, matériel de sécurité, parc automobile ...).
- La formation des professionnels sur des thématiques identifiées.

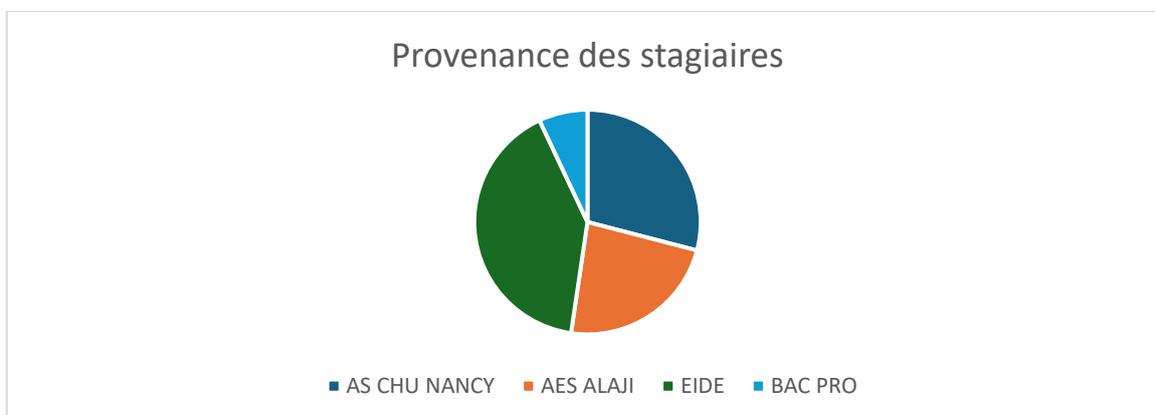
Des formations spécifiques au SSIAD vont être proposées à l'ensemble des professionnels du SSIAD pour l'année 2025 sur les Gestes et Postures. Elles donneront lieu à la constitution d'un binôme de prévention propre au SSIAD afin de coordonner et suivre les actions en matière de risques professionnels.

Accueil des stagiaires et apprentissage

Le SSIAD est un lieu connu et reconnu des écoles de formation. Nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires des différentes écoles de Meurthe et Moselle. Le SSIAD est également régulièrement sollicité pour des stages d'« immersion » ou de « découverte », lors d'une reconversion professionnelle.

En 2024, nous avons fait le choix d'accueillir **deux étudiants** en apprentissage ou contrat de professionnalisation. À ce titre, une formation intitulée « Parcours tutorat » a été proposée à deux salariés en 2024, afin d'améliorer l'accueil des étudiants et l'investissement des salariés dans cet accueil.

Cette formation apportant une réelle plus-value pour l'intégration des nouveaux salariés et/ou des jeunes diplômés au sein du service, il est prévu de former 2 ou 3 nouveaux professionnels en 2025.



Concernant l'accueil des élèves des lycées professionnels, il a été décidé de prioriser les terminales, car ceux-ci sont susceptibles par la suite de demander un apprentissage AS au sein du SSIAD. C'est un moyen de les accompagner et de les former aux valeurs du SSIAD sur une longue durée.

Intervention par une professionnelle du SSIAD

En 2024, une professionnelle aide-soignante a eu l'occasion d'intervenir auprès de futurs professionnels, au sein de l'IFAS de Nancy et du lycée La Tournelle. Ces interventions apportent une belle visibilité du SSIAD auprès des apprenants et futurs professionnels. Elles permettent de promouvoir le métier de soignants à domicile et de renforcer le lien entre le SSIAD et les écoles.

L'accompagnement des parcours professionnels

La gestion des emplois et des parcours professionnels, si elle est inscrite dans une démarche continue tout au long de l'année, se déploie à travers plusieurs actions :

- Lors de l'élaboration du plan de formation en fin d'année par une sensibilisation des professionnels aux demandes de formations individuelles,
- Par le recensement des besoins en formation pour la mise en place d'actions collectives au niveau associatif.

En 2024, l'accent a été mis sur la participation des professionnels aux actions de formation collectives (voir données Pôle RH).

Les Infrastructures

Parc automobile

- ⇒ Renouvellement du parc automobile

Fin 2024 a eu lieu le renouvellement complet du parc automobile du SSIAD. Les salariés ont pu prendre possession de véhicules neufs et équipés de toute la technologie nécessaire à une conduite en toute sécurité.

L'entretien des véhicules, intérieur et extérieur, est toujours assuré par les salariés lors des temps de travail où l'activité de soins est moins importante. Cela permet à chacun de prendre conscience de l'importance de la bonne tenue des véhicules mis à disposition.

Logiciel de soins

- ⇒ Changement de logiciel de soins

Le SSIAD a intégré une grappe d'établissements dans le cadre du programme ESMS numérique, porté par la CNSA, afin d'améliorer et d'accélérer le déploiement et l'usage du Dossier Unique Informatisé (DUI).

Ainsi, la mise en place de NETSOINS s'est faite à compter d'octobre 2024 avec un bilan plutôt positif et un bel investissement de tous les professionnels. Pour cela, l'acquisition de tablettes et la formation de l'ensemble des professionnels a été nécessaires. Cela a permis de rappeler aux professionnels l'importance et la responsabilité de chacun à assurer la traçabilité de ses actes et à transmettre les informations essentielles pour l'accompagnement de la personne.

Cependant, le logiciel, pensé pour des établissements, montre ses limites pour l'activité de service à domicile. Outre les problématiques techniques (connexion internet, casse de matériel...) qui nous amènent à espérer une utilisation faciliter sur smartphone, les professionnels ont dû faire preuve d'adaptabilité et de réflexion pour adapter leur pratique au logiciel. Il est à espérer que le logiciel pourra évoluer positivement vers une meilleure réponse aux besoins du SSIAD.

La démarche qualité

- Le projet de service 2024-2028

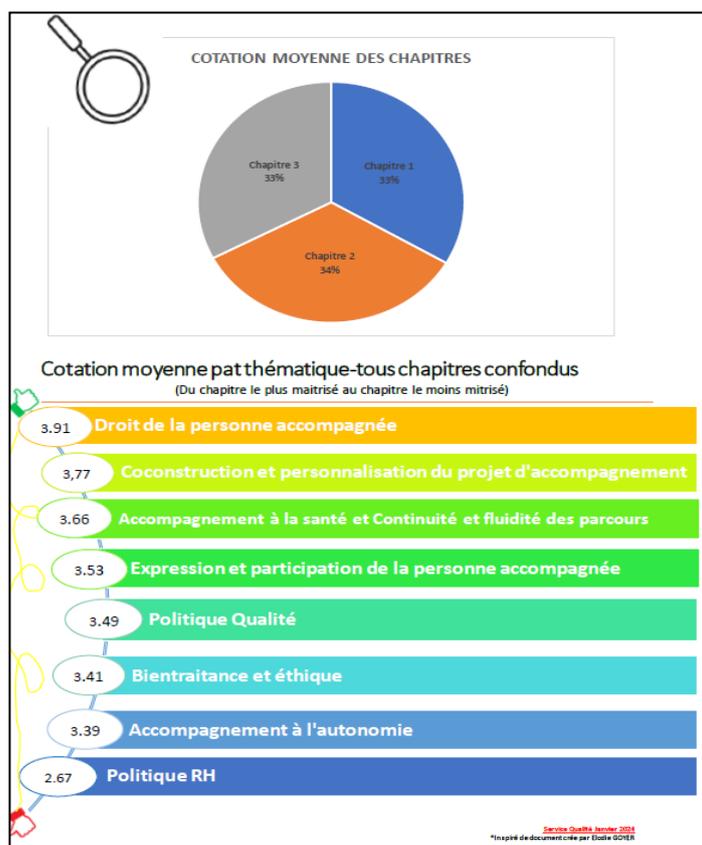
L'écriture du projet de service du SSIAD a débuté fin 2023 pour un rendu en mai 2024. Il a été rédigé à l'aide d'un groupe projet constitué de professionnels du SSIAD.

Afin de faire vivre ce projet et de permettre à l'ensemble des professionnels du SSIAD de se l'approprier, nous avons mis en place fin 2024 des groupes de travail. Un comité de pilotage composé de la direction et de professionnels soignants a pu bénéficier d'un appui extérieur via une formation.

- L'évaluation HAS

Le SSIAD a engagé un gros travail en termes de démarche qualité en 2023 et 2024 afin de pouvoir accueillir l'évaluation HAS sereinement, et répondre aux obligations du nouveau *Référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux* du 2 mars 2022. Pour cela, de nombreux groupes de travail ont eu lieu avec l'ensemble des professionnels du SSIAD afin que chacun s'empare de cette démarche qualité.

Bilan de l'évaluation HAS qui a eu lieu le 29 et 30 mai 2024 :

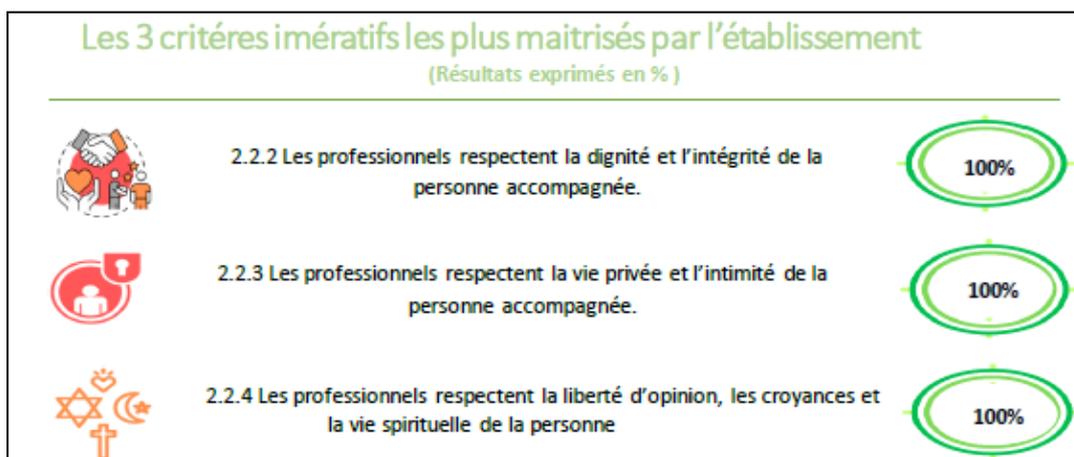


Les Objectifs et critères étoilés par l'établissement
(Résultats exprimés en ★)

Critère 3.1.4 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la bienveillance.

Objectif 2 (Critère 2.8.1) : Les professionnels savent repérer les situations de crise ou de rupture dans l'accompagnement ou le parcours de la personne

Objectif 1 (Critère 3.1.2) : L'ESSMS associe l'ensemble des acteurs au déploiement de la démarche de bienveillance.



Les critères impératifs les moins bien maîtrisés par le SSIAD ont dû donner lieu à un plan d'action. Ainsi, le SSIAD a communiqué sur ses objectifs et mis en place les actions afin de :

- Communiquer sur le traitement des plaintes et des réclamations auprès des parties prenantes
- Définir, avec les professionnels, un *plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence*,
- Communiquer sur son plan de gestion de crise en interne et en externe.

Ainsi les priorités pour les 5 années à venir, dans le cadre de la démarche qualité seront de :

- Poursuivre l'appropriation de la démarche de gestion et de déclaration des événements indésirables par l'ensemble des professionnels,
 - Poursuivre l'appropriation de la démarche de gestion des plaintes et réclamations par l'ensemble des professionnels,
 - Mettre à jour et diffuser le plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence,
 - Sécuriser le circuit du médicament au sein du SSIAD.
- *La satisfaction des personnes accompagnées*

Le SSIAD a renouvelé son enquête de satisfaction annuelle auprès de l'ensemble des personnes accompagnées et de leurs aidants.

Avec un taux de réponse de 52,94% plutôt satisfaisant, nous tendons à nous améliorer sur la communication faite auprès des personnes sur l'importance de cette enquête.



Résultat de l'enquête de Satisfaction du SSIAD 2024

Vous avez été 52.94% à répondre à l'enquête de satisfaction annuelle.
Vos réponses montrent l'intérêt que vous accordez au SSIAD de l'ALAGH
et nous vous en remercions.



SATISFACTION GLOBALE : 55.35 %

40.75% ACCUEIL



43.55% INFORMATIONS DONNÉES



88.8% QUALITÉ DE PRÉSTATIONS



68.8% QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT



46% QUALITÉ DU PERSONNEL



LES « AXES D'AMÉLIORATIONS » QUI REVIENNENT RÉGULIÈREMENT DANS LES COMMENTAIRES SONT :

- RÉGULARITÉ ET PONCTUALITÉ DES SOINS POUR UNE PRISE EN CHARGE FLUIDE
- PRISE EN CHARGE ÉMOTIONNELLE ET PSYCHOLOGIQUE DE L'USAGER
- ENCOURAGEMENT DES BONNES PRATIQUES
- FORMATION DU PERSONNEL
- COMMUNICATION AMÉLIORÉE



Pourquoi nous recommanderiez-vous ?

Accompagnement

Expertise

Connaissance du patient

Proximité

Réponses à vos attentes



6. Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD)

Analyse des éléments essentiels

La collaboration entre l'ALAGH et Ville et Services a officiellement pris fin en juin 2024.

7. Unité de Logements et Services (ULS)

Qu'est-ce que l'ULS ?

L'ULS est un habitat dit « alternatif » pour personnes en situation de handicap, c'est-à-dire qu'il est un choix de vie, une alternative à l'hébergement institutionnel ou au domicile familial. C'est un dispositif d'habitation qui permet aux personnes en situation de handicap de vivre en autonomie dans un milieu inclusif.

Concrètement, l'ULS est composé de 14 appartements domotisés, situés aux 8 et 14 rue Charles III à Nancy. Ces appartements se trouvent dans deux immeubles, gérés par un bailleur social (OMH), au milieu d'appartements occupés par des personnes « lambdas ».

Un 15^{ème} appartement (au RDC Haut de l'entrée 14), fait office de permanence.

Les acteurs de l'ULS

- Les locataires : au nombre de 14, 5 d'entre eux proviennent du dispositif PasseR'aile de l'ALAGH.
- ALAGH : gestionnaire de l'ULS.
- ADAVIE : SAAD de la permanence.
- OMH : bailleur social.
- CD54 et MDPH 54
- Les différents intervenants : SAVS, SAMSAH, infirmiers libéraux, livraison de repas et autres.

Qu'est-ce que la permanence ?

L'objectif premier de la permanence est de pouvoir répondre « au besoin de s'affranchir des personnes d'une vie programmable », d'avoir plus de souplesse dans l'accompagnement à domicile, en proposant des temps d'intervention non programmés.

Actuellement, une permanence d'auxiliaires de vie fonctionne 14h/24, 7j/7 pour les locataires des 14 logements adaptés et domotisés de la résidence. Une organisation qui pourra faire l'objet d'un réajustement en fonction des besoins des locataires, aussi bien sur la répartition des horaires et la durée de disponibilité.

Actes ponctuels et de courte durée : cette permanence a pour objet de réaliser des interventions ponctuelles pour répondre à des besoins prévus ou imprévus, non programmables, qui n'appellent pas de prestations excédant 20 minutes.

Les mouvements en 2024 :

- 1 sortie : par décès
- 1 entrée
- 1 échange d'appartement : 1 personne est passée d'un T1 à un T2.

La liste d'attente :

Fin 2024, 10 personnes sont inscrites sur la liste d'attente ULS ALAGH. L'assistante sociale gère la commission d'admission avec la coordinatrice et le chargé de mission. Elle fait également des visites à domicile si nécessaire.

La gestion de la permanence :

Cette fin d'année 2024 est marquée par la préparation de la mise en place d'un nouveau prestataire concernant la gestion de la permanence. Ce prestataire sera ADAVIE, qui entrera en fonction le 1^{er} janvier 2025.

2024 est marquée par la préparation du passage de relais concernant la gestion de la permanence, le début d'une nouvelle collaboration et la révision de l'organisation. Cette organisation se fera toujours dans le respect des valeurs de départ de l'ULS, c'est-à-dire pour l'inclusion et l'autonomie des personnes. Les horaires de permanence 14h/24 seront respectées comme telles.

Une coordinatrice ALAGH pour l'ULS

En 2024, l'ALAGH se dote d'une coordinatrice pour l'ULS, ce qui permet de dégager le chargé de mission de ce rôle.

Elle :

- Est garante des locataires sortants du dispositif PasseR'aile, la cérébrolésion demandant une compétence et une attention particulières.
- Réalise des missions de coordination générale, autour des difficultés au quotidien et de divers ordres que peuvent rencontrer les locataires (Ex : soucis de téléthèse rencontrés par un locataire).
- Fait le lien entre les divers acteurs de l'ULS : services tutélaires, SAVS, SAADs, infirmiers, etc...

Pour cela la coordinatrice est présente 2 demi-journées au sein de la permanence et est joignable par téléphone en dehors de ces temps.

1h30 des plans PCH individuels sont dédiés à la mise en commun pour le fonctionnement de la permanence

Afin d'éviter de garantir une continuité de parcours, notamment au sein de l'ULS lors des réévaluations des plans PCH individuels, la MDPH dédiera systématiquement 1h30 pour la mise en commun servant au fonctionnement de la permanence.

8. RAPH 54 Groupement de Coopération Médico-sociale (GCSMS)

Analyse des éléments essentiels

RAPH 54 : Réseau d'Accompagnement des Personnes Handicapées vieillissantes, assure à ses usagers une assistance humaine et une aide technique pour améliorer leur qualité de vie. Le RAPH 54 met en place et coordonne un service prestataire. Il fait partie du réseau des Services d'accompagnement à la Vie Sociale.

Le groupement de coopération RAPH 54 anime la collaboration de 7 acteurs du département : L'ALAGH, le CAPs, l'OHS, l'UDAF, l'AEIM, la FADV, l'Institut des Sourds de la Malgrange

Conformément à sa charte constitutive signée le 21 juillet 2008, les objectifs du RAPH 54 sont :

- Favoriser l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap d'au moins 55 ans,
- Mettre en œuvre des actions de coopération et de complémentarité,
- Répondre aux besoins de la politique départementale.

Le RAPH 54, dans un souci permanent d'être au plus proche de ses bénéficiaires, a inscrit son action dans une étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et en particulier avec les services territoriaux personnes âgées et personnes handicapées et la MDPH.

Point sur l'activité au 31 décembre 2024

Périmètre géographique d'intervention

		Nb de personnes en accompagnement actif en date du 31.12	Nb de personnes accompagnées en maintien du lien sur l'année	Nb d'usagers sortis sur l'année	Nb total de personnes accompagnées
1	Longwy	11		2	13
2	Briey	12		2	14
3	Terres de Lorraine	1		3	4
4	Val de Lorraine	4		5	9
5	Lunévillois	8		2	10
6	Grand Nancy	58		10	68
54	Département (total)	94		24	
Nombre de personnes accompagnées sur l'année (TOTAL GLOBAL)					118

Nombre de jours de fonctionnement sur l'année 2023 : 365 jours avec système d'astreinte pour certains opérateurs. Des périodes de fermetures durant les congés scolaires pour certains opérateurs.

Entrées et réorientations

Nombre de nouveaux usagers entrés dans l'année	37
Nombre de réorientations vers d'autres services	3

Public accompagné

Âge et sexe

Femme de moins de 25 ans		Homme de moins de 25 ans	
Femme de 25 à 39 ans		Homme de 25 à 39 ans	
Femme de 40 à 59 ans	17	Homme de 40 à 59 ans	24
Femme de 60 ans et plus	39	Homme de 60 ans et plus	38
Total femmes	56	Total hommes	62
TOTAL FEMMES + HOMMES	118		

Situation familiale

Célibataire	50
Marié(e) / pacsé(e) / vie maritale	16
Veuf(ve)	7
Séparé(e) / Divorcé(e)	45
TOTAL	118

Déficiência principale

Intellectuelle	28
Du psychisme	26
Du langage et de la parole	2
Auditive et de l'équilibre	4
Visuelle	6
Viscérale	4
Motrice	35
Autre déficiência (porteur de TSA, épilepsie, etc.)	13
TOTAL	118

Activités habituelles

Activité professionnelle en milieu ordinaire	3
Etudiant	0
En recherche d'emploi	2
En ESAT, à temps plein / à temps partiel	4
Aucune activité professionnelle,	44
En retraite	58
Autres, à préciser	7
TOTAL	118

Lieu de l'accompagnement

A domicile	113
Dans les locaux du SAVS / SAMSAH	3
Sur le lieu de travail, de formation	0
En établissement médico-social	4
En établissement sanitaire	7
Autres, à préciser.....	10
TOTAL	137

Nature de la prestation régulière d'accompagnement

L'accompagnement à la santé : accès à la santé et aux soins, prendre soin de son corps, prendre soin de sa santé, suivi des traitements, préparation des traitements, suivi des relations médicales, prise de RDV...	68
La vie domestique : achats, préparation des repas, équilibre alimentaire, entretien de son espace de vie, entretien de ses biens, entretien du linge...	46
La pratique d'activités de loisirs et sportives : gérer son temps libre.	36
La communication : aide à la lecture, à l'écriture...	16
Les démarches administratives : accès aux droits, aide judiciaire, lecture des courriers, réponse aux courriers, gestion des dossiers administratifs, suivi des factures, suivi des comptes, relation avec les services administratifs...	81
L'aide financière : gestion du budget, recherche de moyen financier...	23
Les déplacements : transport en commun...	17
L'accès au logement : recherche, déménagement, inscription dans son logement, dans son environnement, savoir habiter, mise en situation et observation dans un appartement de transition	46
L'aide relationnelle, psychoaffective et sociale : aide contre la solitude, maintien des liens familiaux, mise en relation avec le voisinage, le quartier, mise en relation avec les associations	59
L'aide au développement et au maintien des apprentissages , des acquis, lire, écrire, compter, calculer	9
Le travail : première étape d'une démarche d'insertion professionnelle pour des personnes loin de l'emploi, prendre conscience de ses possibilités de travailler et des moyens disposés pour aller rechercher du travail et travailler	2
Autre, à préciser : accompagnement et aides aux aidants, directives anticipées, orientation USLD	3
TOTAL	406

Ce que l'accompagnement a permis par le SAVS/SAMSAH a permis (pour les usagers sortis du dispositif)

Accès à une vie sociale (dont accès aux transports et aux loisirs)	5
Maintien à son domicile	7
Accès à un lieu de vie plus adapté*	7
Accès à un logement autonome	0
Mise en place d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	5
Aide à la mise en place d'une mesure de protection juridique	5
Accès aux soins	9
Eviter une hospitalisation ou une dégradation de l'état de santé	2
Ouverture et/ou maintien des droits	8
Sentiment d'utilité sociale (accès au travail, à une formation, à une activité bénévole...)	0
Maintien du lien familial	15
Autre, à préciser : obtention d'un FRE,	1
TOTAL	64

Autres services communs à tous les établissements

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Site de NANCY (MAS, FAMJ, Passer'aile)

Départs et embauches en 2024

Départs 2024		Arrivées 2024	
Vacataire	6	Vacataires	4
Infirmier(-ère)	2	Infirmier(-ère)	1
Aide-soignant(e)	5	Aide-soignant(e)	2
Aide-Médico Psychologique	3	Accompagnant Éducatif et Social	1
Cuisinier(-ère)	1	Agent de soins	1
Responsable RH	1	Masseur-Kinésithérapeute	1
Assistant RH	1	Agent Hôtelier	1
Ergothérapeute	1	Ergothérapeute	1

Formations

- **Formations dédiées à plusieurs membres du personnel**

- DEAS/DEES/DEME
- Formation sécurité incendie
- Formation intitulée « *Alimentation - Déglutition* »
- Formation intitulée « *AFGSU 2* » et « *Recyclage AFGSU 2* »
- Formation intitulée « *Premiers secours en santé mentale* »
- Formation intitulée « *Acquérir les bases de la CAA* »
- Formation intitulée « *Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres* »
- Formation intitulée « *CEGI Planning* »
- Formation intitulée « *Aspirations endotrachéales* »
- Formation intitulée « *Management de proximité* »
- Formation intitulée « *Accompagner les personnes avec bientraitance* »
- Formation intitulée « *Tutorat / Maître d'apprentissage* »

- **Autres formations**

- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Massage AMMA* »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *L'essentiel de la comptabilité générale* »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Se former autrement à l'habitat inclusif* »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Aide sociale : optimiser la gestion et le recouvrement* »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Word et Excel - Fonctions de base* »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Secrétaire médico-sociale* »

- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « ESMS : autorisation et tarification des frais de siège »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Certibiocides désinfectants »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Transformation de l'offre des ESMS »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Déclarer et analyser les EIGS »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « CAFERUIS »

Site de VILLERS-LES-NANCY (SSIAD)

Départs et embauches en 2024

<u>Départs 2024</u>		<u>Arrivées 2024</u>	
Aide-soignant(e)	4	Aide-soignant(e)	4
		Infirmier(-ère)	1

Formations

- **Formations dédiées à plusieurs membres du personnel**
 - DEAS
 - Formation intitulée « AFGSU 2 »
 - Formation intitulée « Mettre l'humain au service de son projet d'établissement »
 - Formation intitulée « Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres »
 - Formation intitulée « Tutorat / Maître d'apprentissage »
 - Formation intitulée « Transformation de l'offre des ESMS »
 - Formation intitulée « Excel sur mesure »

Site de MONT-SAINT-MARTIN

Départs et embauches en 2024

<u>Départs 2024</u>		<u>Arrivées 2024</u>	
Aide-soignant(e)	5	Agent de maintenance	1
Aide Médico Psychologique	4	Aide-soignant(e)	6
Éducateur spécialisé	2	Accompagnant Éducatif et Social	1
Ergothérapeute	1	Ergothérapeute	1
Infirmier(-ère)	1	Infirmière coordinatrice	1
Responsable maintenance	1	Psychologue	1

Formations

- **Formations dédiées à plusieurs membres du personnel**

- DEES
- Formation sécurité incendie
- Formation intitulée « *Alimentation - Déglutition* »
- Formation intitulée « *AFGSU 2* » et « *Recyclage AFGSU 2* »
- Formation intitulée « *Management de proximité* »
- Formation intitulée « *Accompagner les personnes avec bientraitance* »
- Formation intitulée « *Hygiène et sécurité alimentaire* »
- Formation intitulée « *Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres* »
- Formation intitulée « *CEGI Planning* »
- Formation intitulée « *Tutorat / Maître d'apprentissage* »

- **Autres formations**

- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Habilitation électrique recyclage* »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Master MOSS : Management des Organisations du secteur Sanitaire et Social* »

Formations communes aux différents sites

En 2024, certaines actions communes aux différents établissements et services de l'ALAGH furent réalisées. Elles concernent en majorité les domaines relatifs aux soins et à la prise en charge des résidents. Ces actions sont indispensables pour assurer l'actualisation des savoirs faire et favorisent l'amélioration continue des compétences de nos professionnels.

Les actions de formation suivantes furent mises en application durant l'exercice, pour répondre à des axes définis comme prioritaires pour l'année 2024, suivant les besoins identifiés par les acteurs de l'Association, y compris ceux exprimés par nos salariés :

- Formation intitulée « *Alimentation Déglutition* »
- Formation intitulée « *AFGSU 2* » et « *Recyclage AFGSU 2* »
- Formation intitulée « *Accompagner les personnes avec bientraitance* »
- Formation intitulée « *Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres* »
- Formation intitulée « *Tutorat / Maître d'apprentissage* »
- ...

PÔLE QUALITÉ

Le service qualité a une action transversale au regard de l'ensemble des activités exercées dans les différents services de nos établissements.

Le service qualité vient en appui d'un grand nombre d'instances directement ou indirectement liées à la démarche d'amélioration continue de la qualité : Comité de Pilotage Qualité (Nancy, Mont Saint Martin, Villers-lès-Nancy, Passer'aile, FAMJ et RAPH54) et, au besoin, sur des thèmes spécifiques auprès d'autres instances.

La gestionnaire qualité apporte une aide méthodologique, documentaire et réglementaire sur les projets en cours et tout ce qui nécessite une formalisation ; à ce titre, elle est chargée de la gestion documentaire et sa mise à jour et de la rédaction des procédures et protocoles internes en collaboration avec les professionnels. Elle est en charge de la gestion des risques associés au secteur médico-social, à travers l'analyse des événements indésirables (EI) et des plaintes et réclamations (P&R), l'identification des risques associés, l'élaboration des Plans d'Amélioration Continue (PAC).

Évaluations interne et externe

Durant cette année 2024, nos établissements ont été évalués au mois de mai :

- MAS Irène Pierre : 13/14 Mai 2024
- Dispositif PasseR'aile : 14/15 Mai 2024
- FAMJ : 16/17 Mai 2024
- MAS l'Orée du Bois : 27/28 Mai 2024
- SSIAD Villers : 29/30 Mai 2024

À l'issue de ces évaluations, l'organisme **4AS** nous a transmis un rapport dont les résultats étaient satisfaisants. Sur cette base, nous avons défini des plans d'action et rédigé les formulaires des critères impératifs, qui ont été envoyés dans les délais aux autorités compétentes. Un bilan de l'évaluation qualité a également été partagé avec les équipes.

Les Plans d'Amélioration Continue de la qualité (PAC), issus des évaluations externes, sont régulièrement mis à jour pour l'ensemble des établissements.

Conditions de travail

- Bilan des accidents de travail (AT) et accidents de travail bénins (ATB) pour 2024.
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été formalisé sur le logiciel AGEVAL pour l'ensemble des établissements et en cours de mise à jour pour les MAS.
- L'organigramme global ainsi que ceux par site ont été révisés.
- Les listes téléphoniques ont été mises à jour.

Gestion des risques

- Gestion des événements indésirables : passage aux déclarations numériques : la déclaration des événements indésirables ne se fait que sur le logiciel qualité (AGEVAL), la procédure et le formulaire ont été retravaillés, des séances de formation et sensibilisation ont été faites.
- Gestion des plaintes et réclamations : le suivi des déclarations se fait sur le logiciel qualité (AGEVAL), la procédure a été revue et retravaillée en collaboration avec la Fondation Saint Charles de Nancy.

Sécurité

- Mise à jour des plans d'intervention pour Nancy et en cours pour Mont-Saint-Martin,
- Le Plan Bleu a été remis à jour pour le site de Gentilly et la MAS l'Orée du Bois de Mont-Saint-Martin.

Communication

- Familiarisation avec le logiciel de gestion de la qualité (AGEVAL),

- Affichages et sensibilisations aux bonnes pratiques.
- Communication sur les bilans annuels AT/ATJ, EI
- Communication sur la satisfaction des résidents/usagers

Gestion documentaire qualité

- Remise à jour de la gestion documentaire en vue de l'audit externe en 2024,
- Uniformisation des documents à usages identiques pour les différents sites de l'ALAGH afin d'avoir un socle commun,
- Transfert et enrichissement du logiciel qualité AGEVAL par la documentation.

Spécificités Établissements Nancy

- Gestion documentaire : uniformisation avec la MAS l'Orée du Bois et le SSIAD pour les nouveaux documents à usages identiques,
- Gestion des événements indésirables,
- Gestion des plaintes et réclamations,
- Organigramme et listes téléphoniques,
- Enquête de satisfaction Résidents.

Spécificités MAS l'Orée du Bois Mont-Saint-Martin

- Gestion documentaire : uniformisation avec le site de Nancy et le SSIAD pour les nouveaux documents à usages identiques,
- Gestion des événements indésirables,
- Organigramme et listes téléphoniques,
- Gestion des plaintes et réclamations,
- Enquête de satisfaction Résidents

Spécificités SSIAD

- Gestion documentaire : uniformisation avec le site de Nancy et la MAS de Mont-Saint-Martin pour les nouveaux documents à usages identiques,
- Gestion des événements indésirables et fiches de signalement,
- Gestion des plaintes et réclamations,
- Enquête de satisfaction Usagers,

PÔLE PROJET ET DÉVELOPPEMENT

2024 est une année de transition. Le GCSMS SOLILA entre l'ALAGH et la Fondation Saint Charles étant créé, nous avons répondu à des appels à projets de façon commune, certains au nom de l'ALAGH, d'autres au nom de SOLILA.

Une équipe projet avec des membres des deux associations s'est constituée et un pôle qualité, projet et développement se met en place au sein du futur siège de SOLILA.

Les appels à projet 2024

En 2024 nous avons répondu à 10 appels à projet :

→ *Au nom de l'ALAGH :*

- Prendre soin de ceux qui soignent, 1^{ère} édition, APP, Fondation des hôpitaux : création d'un espace repos et détente pour les salariés. Obtenu : 82 838 €.

- CLACT, APP, ARS pour la MAS de Nancy : matériel, formation et coaching. Non obtenu.
- CLACT, APP, ARS pour SSIAD : capsules vidéo de présentation et utilisation matériel. Obtenu : 1 742.40 €.
- « J'ose ma santé », AMI, CD54 pour MAS de Mont Saint Martin. Non obtenu.
- Aide aux aidants, conférence des financeurs pour PasseR'aile : modules de formation pour aidants de personnes cérébrolésées. Obtenu : 9 600 €.
- Aide aux aidants, conférence des financeurs pour SSIAD : ateliers réflexologie. Non obtenu.
- Aide aux aidants, conférence des financeurs pour SSIAD : soutien psychologique en visio. Obtenu 5 044.64 €.
- Module de formation pour aidants de personnes cérébrolésées, partie mise en ligne : dossier de financement au CCAH. Dossier non étudié, le CCAH cessant ses activités.

→ *Au nom de SOLILA :*

- CRT, APP, ARS : Constitution d'une équipe mobile CRT. Non obtenu.
- « De nouvelles réponses en faveur des personnes en situation de handicap du grand Est, dans le cadre de la mise en œuvre du plan national « 50 000 solutions », AMI, ARS. Nous avons apporté des réponses à cet AMI :
 - Une équipe mobile PHV sur Nancy avec une antenne sur Mont Saint Martin. En attente de réponse.
 - Un EAM PHV, spécialisé en parcours complexes. En attente de réponse.
 - Un SAMSAH sur Nancy avec une antenne sur Mont Saint Martin. En attente de réponse.
 - Une extension du FAMJ de Nancy. En attente de réponse.
- « Création de places en établissement d'accueil non médicalisé à destination des adultes en situation de handicap accueillis en établissement pour enfants », APP, ARS : 1 EANM pour personnes sortants d'amendement Creton. En attente de réponse.

Au total, nous avons fait **14 réponses** à APP ou AMI :

- 4 projets obtenus pour 99 225 €,
- 5 projets en attente,
- 4 projets non obtenus,
- 1 projet non étudié.

Mise en place d'appels à projets

En 2024, nous avons mis en place les projets suivants obtenus en 2023 :

- CLACT pour Nancy : séances sophrologie, kit intégration,
- CLACT pour Mont Saint Martin : achat de matériel.

Le projet de développement « Toit de Haye »

Nous avons présenté un projet de développement à la métropole du Grand Nancy sur le terrain en vente jouxtant la MAS de Nancy, répondant à des besoins identifiés.

Plus de détails en conclusion.

Capsules vidéo

Il s'agit de la réalisation de 4 capsules vidéo avec l'école IECA (Institut Européen du Cinéma et de l'Audiovisuel) sur les thèmes suivants :

- Présentation de l'ALAGH
- La cérébrolésion
- L'Alimentation et troubles de la déglutition
- Vie intime et handicap

L'objectif de ces vidéos est de faire connaître l'ALAGH et ses activités, d'apporter des réponses simples aux personnes, professionnels et aidants sur des thèmes du quotidien professionnel.

Les vidéos ont été réalisées et montées. Il reste à les mettre en ligne sur la plateforme You tube.

Z' événement

Début 2024, nous avons été retenus pour participer au Z'événement, organisé par l'école d'ingénieurs « Telecom Nancy ».

Il s'agit d'un évènement de jeux vidéo, organisé par l'école qui récolte des fonds pour une association. Nous avons participé à cet évènement avec des résidents de l'ALAGH, pour répondre aux questions sur la chaine en ligne lors de l'évènement.

Puis nous avons reçu à notre tour les étudiants afin de leur présenter nos adaptations aux handicaps pour les jeux vidéo.

Un moment d'échange et de partenariat entre deux mondes différents et une récolte de **7 479 €**.

Plateforme d'aide aux aidants : PFR PH 'Oxygène répit »

Nous sommes co-porteurs de la PFR PH « Oxygène répit », dont le porteur principal est l'association J-B Thiery. À ce titre, nous participons à ses actions et son développement :

- En aidant aux réponses aux appels à projet,
- En participant au Cotech de la PFR,
- En participant aux rencontres des PFR du Grand Est par visio,
- En participant au « laboratoire » sur un travail de recherche sur les aidants vieillissants,
- En participant à certains forums sur Nancy et sur le secteur Nord du département,
- En réceptionnant les appels téléphoniques de la plateforme lors des absences de la coordinatrice.

Enquête QVCT

Une enquête sur la qualité de vie au travail a été réalisé avec le service RH. Il s'agit d'une enquête annuelle concernant les salariés de l'ALAGH. L'objectif principal est d'identifier les points positifs et les améliorations à apporter et d'identifier les dispositions à mettre en œuvre.

Nous avons eu 17% de répondants sur les sites de Nancy, Mont Saint Martin et du SSIAD.

L'enquête a été réalisée en février 2024. Une restitution a été faite auprès des salariés.

CONCLUSION

La stabilité de nos établissements relève de la bonne prise en charge des résidents. Nous sommes cependant confrontés à des difficultés de recrutement surtout de personnels soignants et infirmiers, qui nous contraignent au quotidien. Des partenariats et des contacts avec des organismes de formation sont construits et une révision de notre politique d'attractivité et de gestion des ressources humaines est faite.

L'installation prochaine du GCSMS « SOLILA » et la dynamique déjà enclenchée nous permet d'entamer un travail sur l'ensemble de ces stratégies. La force d'un siège avec SOLILA nous permettra d'avoir une assise solide dans cette perspective.

Le rapprochement avec la Fondation Saint Charles nous a permis de développer une multitude de projets et de mutualiser des moyens (logiciels / humains) en 2024 :

- SDSI : Schéma Directeur des Systèmes d'Information : projet entamé en 2023 qui se poursuit. Il s'agit de structurer à moyen terme, la stratégie informatique de nos établissements et services. L'objectif est de permettre l'amélioration de la performance.
- Schéma Directeur Immobilier : outil dédié à la gestion du patrimoine qui permet de définir les orientations de la politique patrimoniale mais également financière.
- SOLILA : Création Siège commun ALAGH/FONDATION SAINT CHARLES : le siège commun a enfin été trouvé après plusieurs mois de recherche. Il se situera au 14-16 Avenue de la Forêt de la Reine à Vandoeuvre. Après une période d'aménagement, une installation est prévue pour septembre 2025.
- ESMS Numérique : la Fondation a répondu à l'appel à projet ESMS Numérique en 06/23 en y associant l'ALAGH. Pour cela, elle a constitué une grappe de 20 établissements et services médico-sociaux, regroupant à la fois le champ de la personne âgée et celui du handicap. Une réponse favorable à ce projet nous a permis d'organiser un changement de logiciel fin 2024. La solution logicielle retenue est NETSOIN/NETVIE de TERANGA. Nous sommes en phase finale de déploiement.

L'ALAGH et la Fondation vont continuer dans cette démarche dynamique et engagée en 2025.

Projection d'investissements et de développement 2024 et années à venir :

Fidèles à la politique de l'ALAGH, les projections d'investissements et de développements sont nombreux, et notamment à travers le rapprochement avec la Fondation Saint Charles. Voici quelques-unes de nos perspectives d'investissements :

- Travaux MAS Irène Pierre : l'établissement Irène Pierre étant ancien et vieillissant, de nombreux travaux sont à envisager dont notamment l'ensemble de la chaufferie/fenêtres/espaces intérieurs/studios. Les rénovations sont actuellement en cours.
- Rénovation MAS Mont Saint Martin : restructuration des surfaces immobilières non ou mal entretenues. Des travaux sont déjà engagés et d'autres seront à planifier. Les travaux de rénovation des salles de bain et de la terrasse (pour traiter des problèmes d'infiltrations) ont été réalisés en 2024. En 2025, des interventions sont planifiées sur les systèmes de climatisation, la tuyauterie et les ascenseurs.

Concernant les projets, sept ont été déposés et sont en attente de validation. Parmi les plus significatifs, nous pouvons retenir :

- **Terrain Toits de Haie** : acquisition d'un terrain mitoyen à la MAS Irène Pierre, anciennement collège Claude le Lorrain, en cours de négociation avec la Métropole du Grand Nancy, pour y construire un espace / salle accolée permettant d'agrandir la MAS Irène Pierre et permettant d'y organiser des événements, ou d'y agrandir la salle de restauration. Nous envisageons à travers ce projet, la création d'une crèche ouverte aux salariés du médico-social, la création d'un habitat inclusif, le rapatriement de 2 logements d'accueil externalisé, la relocation du SSIAD ALAGH... Ce projet a été présenté dans le cadre des projets AMI. Ce projet prévoit la création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) avec une équipe mobile EANM, ainsi que des chambres en rez-de-chaussée dédiées aux personnes en situation de handicap et de vulnérabilité (PHV), notamment en lien avec des problématiques d'addiction. Cette initiative est développée en partenariat avec l'association ARCHE.
- **Appartements inclusifs** : un programme de rapatriement des logements de Pompey est en cours d'étude afin de renforcer l'offre d'habitat inclusif pour les publics accompagnés.
- **Terrain Mont-Saint-Martin** : situé à 100 mètres de la MAS, ce site pourrait accueillir une antenne EAM en partenariat avec l'association ALISES.
- **SAMSAH médicalisé** : un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés destiné à 25-30 personnes est prévu.
- **Partenariat ADAVIE** : à partir du 1er janvier 2026, la création d'un SAD mixte est prévue. L'objectif est de regrouper les services SSIAD et SAAD au sein du GCSMS pour un projet commun et coordonné conformément aux attentes des politiques publiques.

Malgré tous les efforts entrepris et les charges engagées, c'est avec regret que nous renonçons au Projet **Garenne**. L'objectif était la création d'un habitat inclusif pour personnes en situation de handicap. Le projet de cession est en cours de finalisation, dans une logique de rationalisation du patrimoine immobilier.

Et enfin, l'année 2025 sera l'année de la renégociation CPOM, qui va s'enclencher de manière conjointe avec Fondation Saint Charles.

M. SERGENT Frédéric
Directeur Général